



Commémoration du 24^{ème} anniversaire de la disparition de Feu S.M le Roi Hassan II

S.M le Roi, Amir Al-Mouminine, préside une veillée religieuse au Mausolée Mohammed V à Rabat

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9764

Lundi 7 Novembre 2022

Le PLF 2023 en deça des aspirations de la femme marocaine, déplorent les intervenants lors de la journée d'étude du Groupe socialiste/OFI

Normal de la part d'un gouvernement qui se soucie des équilibres budgétaires au détriment de ceux sociaux



Abderrahim Chahid : *La question des femmes est une question centrale dans notre référentiel social-démocrate fondé sur les principes et les valeurs de liberté, d'égalité et de justice*

Hanane Rihhab : *Toute transition vers l'Etat social ne se réalisera que par la mise en œuvre des valeurs d'équité, de solidarité et d'égalité*

Pages 4-5

Driss Lachgar signe dans le Livre d'or du Mausolée Mohammed V

Une délégation itihadie se recueille sur la mémoire du regretté Souverain, Feu S.M Hassan II



Page 2

Election du Bureau national de la Chabiba, samedi 12 novembre

Le président du 9^{ème} Congrès national de la J-USFP convoque les membres du Conseil national de la Chabiba à prendre part aux travaux de sa première session, et ce, le samedi 12 novembre à partir de 10 heures au siège central du parti à Rabat.

Cette session sera consacrée à l'élection du Bureau national de la J-USFP.

Les dépôts de candidatures, entamés depuis vendredi dernier, devront se poursuivre jusqu'au jeudi 10 novembre à 16 heures.

Les personnes désireuses de se porter candidates doivent adresser leur demande de candidature au président du Congrès à travers l'adresse mail : usfpsecretariat@gmail.com ou au numéro whatsapp : 06 61 91 47 28.

Entretiens entre le Groupe d'amitié parlementaire Maroc-France à la Chambre des représentants et une délégation de parlementaires et d'élus français
Habib El Malki relève que les relations entre les deux pays sont multidimensionnelles



Page 3

Commémoration du 24^{ème} anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II SM le Roi, Amir Al-Mouminine, préside une veillée religieuse au Mausolée Mohammed V à Rabat



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, de SA le Prince Moulay Ahmed et de SA le Prince Moulay Ismail, a présidé, vendredi au Mausolée Mohammed V à Rabat, une

veillée religieuse en commémoration du 24^{ème} anniversaire de la disparition du Grand regretté du Maroc, Feu SM le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de Son infinie miséricorde.

La veillée religieuse a été marquée par la récitation de versets du Saint Coran et la déclamation de pa-

négyriques du Prophète Sidna Mohammed, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur Lui.

A cette occasion, le Souverain, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, de SA le Prince Moulay Ahmed et de SA le Prince Moulay Ismail, s'est recueilli sur la tombe de

Feu SM le Roi Hassan II.

A l'issue de cette veillée religieuse, des prières ont été élevées pour le repos de l'âme de Feu SM Hassan II et de Feu SM Mohammed V, implorant le Très-Haut d'avoir les regrettés Souverains en Sa sainte miséricorde.

Des prières ont également été dites pour préserver et assister Sa Majesté le Roi Mohammed VI et couronner de succès Ses différentes actions et initiatives au service de Son peuple fidèle. L'assistance a également imploré le Très-Haut de combler le Souverain en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

Ont assisté à cette veillée, le Chef du gouvernement, les présidents des deux Chambres du Parlement, les Conseillers de SM le Roi, les membres du gouvernement, les présidents des instances constitutionnelles, les représentants du corps diplomatique islamique accrédité à Rabat et plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

SAR la Princesse Lalla Meryem préside une veillée religieuse en commémoration du 24^{ème} anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a présidé, vendredi à la mosquée Assouna à Rabat, une veillée religieuse en commémoration du 24^{ème} anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme en Sa sainte miséricorde.

Cette veillée religieuse a été marquée par la récitation de versets du Saint Coran et la déclamation de panégyriques du Prophète Sidna Mohammed, que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur Lui. A cette occasion, l'assistance a élevé des prières pour le repos de l'âme de Feu SM Hassan II et de Feu SM Mohammed V, implorant le Très-Haut d'entourer les regrettés Souverains de Son infinie miséricorde. L'assistance a également imploré le Tout-Puissant de préserver SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, de couronner de succès Ses actions et Ses initiatives et de combler le Souverain en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale.

Cette veillée a connu la participation de plusieurs personnalités féminines civiles et militaires. A son arrivée à la mosquée Assouna, Son Altesse Royale a passé en revue un détachement des forces auxiliaires qui rendait les honneurs, avant d'être saluée par la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aouatif Hayar, le Wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, gouverneur de la préfecture de Rabat, Mohamed Yacoubi, la présidente du Conseil de la ville de Rabat, Asmae Rhilalou, le président du Conseil d'arrondissement de Hassan, Driss Razzi, et le directeur de l'Entraide nationale, Khetar El Mojahidi.

Driss Lachguar signe dans le Livre d'or du Mausolée Mohammed V

Une délégation itihadie se recueille sur la mémoire du regretté Souverain, Feu S.M Hassan II

Une délégation de l'Union Socialiste des Forces Populaires, conduite par le Premier secrétaire du Parti, Driss Lachguar, a effectué une visite au Mausolée Mohammed V à Rabat, pour se recueillir sur la mémoire du regretté Souverain, Feu S.M Hassan II en commémoration du 24^{ème} anniversaire de Sa disparition.

Outre Driss Lachguar, la délégation itihadie était com-

posée de Habib El Malki, président du Conseil national, Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Abdellah Sibar, Fatima Seddas, Khadija El Gourji, Essadia Bensahli, Abdelmounim El Aked et Omar Aanan, membres du Bureau politique.

Au nom de l'USFP, Driss Lachguar a signé dans le Livre d'or du Mausolée.



Entretiens entre le Groupe d'amitié parlementaire Maroc-France à la Chambre des représentants et une délégation de parlementaires et d'élus français

Habib El Malki relève que les relations entre les deux pays sont multidimensionnelles

Le président du Groupe d'amitié parlementaire Maroc-France à la Chambre des représentants, Habib El Malki, s'est entretenu, samedi au siège du Parlement, avec une délégation de parlementaires et d'élus français actuellement en visite dans le Royaume à l'initiative du «Cercle Eugène Delacroix».

À l'entame de cette rencontre avec la délégation française conduite par le vice-président du Sénat français, Vincent Delahaye, M. El Malki a souligné les liens historiques forts unissant le Maroc et la France, rappelant les grands sacrifices des soldats marocains et leur contribution distinguée à la libération de la France pendant la Seconde Guerre Mondiale, indique un communiqué de la Chambre des Représentants.

Il a relevé, dans ce sens, que les relations entre les deux pays sont multidimensionnelles couvrant, entre autres, les aspects humains, civilisationnels, économiques et politiques.

M. El Malki a passé en revue, à cette occasion, les réformes et chantiers majeurs engagés dans le Royaume, sous la conduite clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI,



le développement intégré que connaissent les différentes provinces et régions, dont les Provinces du Sud, les efforts du Maroc pour la consolidation de la coopération Sud-Sud, notamment avec les pays du continent africain, outre sa contribution à l'instauration de la paix et la stabilité dans la région du Bassin méditerranéen et en Afrique.

Pour sa part, M. Delahaye a affirmé

que le Maroc constitue « un partenaire éminemment important pour la France en Afrique et au Maghreb », saluant les progrès remarquables que connaissent les provinces du Sud du Royaume, notamment la ville de Dakhla.

Il a, par ailleurs, relevé que le Maroc représente un portail vers l'Afrique, appelant à consolider les relations bilatérales pour l'ouverture de nouvelles perspectives de

coopération au service des intérêts des deux pays.

Après avoir souligné la solidité du socle sur lequel reposent les relations franco-marocaines, les membres de la délégation française, qui regroupe des parlementaires, élus et Hommes d'affaires, ont fait observer que le Maroc est le premier partenaire économique de la France en Afrique, rappelant que la communauté française résidant au Maroc avoisine les 100.000 Français.

Dans ce contexte, ils ont salué le leadership du Royaume dans le domaine des énergies renouvelables, en matière de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, dans la promotion de la paix et la stabilité et dans la lutte contre le terrorisme, précise le communiqué. Cette rencontre s'est déroulée en présence notamment de la vice-présidente de la Chambre des représentants, Khadija Zoumi, des membres du groupe d'amitié parlementaire Maroc-France à la Chambre, ainsi que, du côté français, de membres du Sénat et de l'Assemblée nationale, outre les membres du Bureau du «Cercle Eugène Delacroix».

Des panélistes explorent à Ifrane les rapports entre médias et développement

Des panélistes dont des chercheurs et des responsables d'organisations internationales ont pris part à un débat, samedi à Ifrane, sur les rapports entre médias et développement.

Réunis dans le cadre de la conférence internationale "Médias et communication pour le développement: des rôles au service du développement", les intervenants ont mis l'accent notamment sur la responsabilité des organisations internationales quant aux questions de développement et sur le rôle des médias dans le processus de prise de décision.

Dans une déclaration à M24, chaîne d'information en continu de la MAP, le directeur de l'Institut du Développement social à Rabat, A. Saaf a indiqué que l'ensemble des projets de développement étaient conçus et réalisés auparavant sans approche participative et sans impliquer ni les médias ni les citoyens, ajoutant que la donne a changé progressivement, en particulier après l'adoption de la nouvelle constitution qui a mis l'accent sur la démocratie parti-

cipative, ouvrant la voie à l'implication des acteurs associatifs et institutionnels dans l'élaboration, la mise en exécution et le contrôle de ces projets.

Le Maroc qui s'apprête à mettre en application le Nouveau Modèle de Développement (NMD) est appelé, a fait savoir M. Saaf, à accorder aux médias et à la communication la place qu'ils méritent dans le processus de conception et de réalisation des initiatives de développement et le renforcement des capacités professionnelles et cognitives des acteurs de développements et des citoyens, ajoutant que ces derniers sont les premiers concernés par le développement.

Lors de ce débat, les participants ont analysé le rôle des médias notamment marocains dans l'élaboration des politiques publiques, en s'attardant sur les outils stratégiques pour l'activation des rôles des médias dans le développement et sur les défaillances dont souffrent des médias du développement dans le Royaume.

Des universitaires et des

professionnels des secteurs des médias et de la communication de pays arabes dont le Yémen, la Mauritanie, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, le Koweït et le Sultanat d'Oman, ont pris part à cette conférence internationale qui a pris fin ce samedi.

Initiée par le Laboratoire d'études littéraires et linguistiques et des sciences des médias et de la communication de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (USMBA) de Fès en partenariat avec l'Académie Internationale pour le Développement de l'information et de la communication (IAICD) de Rabat, cette rencontre a été l'occasion d'échanger les expériences et de renforcer les liens professionnels entre les départements des médias et de la communication dans les institutions et organisations donatrices nationales et internationales.

Il a été question aussi de mettre l'accent sur la contribution des médias dans le développement et la sensibilisation du grand public à l'intérêt grandissant de ces médias, désormais au cœur de ce processus.

Une plaque en l'honneur des médecins morts dans la lutte contre la pandémie dévoilée à Rabat

Une plaque en l'honneur des médecins morts dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 a été dévoilée, samedi, au siège de l'Ordre national des Médecins à Rabat.

Cette initiative intervient en hommage aux grands sacrifices et efforts inlassables consentis par ces médecins, leur abnégation et leur grand sens de responsabilité dans la lutte contre la pandémie afin de préserver la vie des citoyens. Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb, a indiqué que grâce à ces médecins et à leurs actions nobles et sans pareilles, le Maroc enregistre aujourd'hui les meilleurs résultats dans la gestion de la pandémie.

Et de faire remarquer que le secteur de la santé enregistrera un saut qualitatif,

grâce au chantier de la réforme du système de santé.

De son côté, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), Mohamadin Boubekri, a affirmé que cette journée est "historique par excellence", d'autant plus qu'elle met à l'honneur les femmes et hommes médecins décédés lors de la pandémie.

L'Ordre national des médecins a érigé ce souvenir en l'honneur de ces médecins en vue de rappeler à tous les cadres médicaux l'importance du devoir national qu'ils assurent au service de la patrie et du citoyen, a-t-il souligné.

À cette occasion, des Wissams Royaux ont été remis à des femmes et hommes médecins pour leurs grands sacrifices lors de la lutte contre la pandémie.



Le PLF 2023 en deça des aspirations de la femme marocaine, déplorent les intervenants lors de la journée d'étude du Groupe socialiste/OFI

Normal de la part d'un gouvernement qui se soucie des équilibres budgétaires au détriment de ceux sociaux



Quels sont les droits économiques et sociaux pour les femmes dans le PLF 2023 ? Est-ce que ce projet mobilise les ressources financières nécessaires pour améliorer les conditions des femmes, promouvoir leurs droits et favoriser leur participation effective sur les plans économique et social ? Telles sont les questions auxquelles ont tenté de répondre les intervenants lors de la journée d'étude organisée conjointement par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants et l'Organisation des femmes itihadies (OFI).

«A travers cette initiative conjointe, nous avons choisi d'attirer l'attention sur la nécessité d'améliorer les conditions des femmes à un moment décisif de la gestion de la chose publique, en l'occurrence la discussion du PLF 2023, et ce en vue d'être une force de proposition en matière de politiques publiques fondées sur le genre», a, d'emblée, souligné Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants.

Selon lui, cette journée d'étude se veut une occasion pour approfondir le débat sur les mesures et actions gouvernementales contenues dans le prochain PLF 2023. «Nous oeuvrons, en tant que Groupe socialiste, depuis notre positionnement dans l'opposition, à proposer des amendements allant dans le sens d'approuver une loi de Finances qui favorise la participation effective des femmes sur les plans économique et social », a-t-il précisé

lors de cette journée d'étude organisée vendredi dernier au siège du Parlement.

«La question des femmes est une question centrale dans notre référentiel social-démocrate fondé sur les principes et les valeurs de liberté, d'égalité et de justice. Nous avons tous lutté, notamment le mouvement des femmes itihadies, pour que les femmes marocaines atteignent ce qu'elles ont atteint aujourd'hui, et nous continuerons à lutter pour un avenir meilleur pour les femmes, car notre ambition, légitime et réaliste, est d'atteindre l'égalité pleine et effective au sein des institutions et de la société », a-t-il mis en avant.

Concernant le débat sur le PLF 2023, le président du Groupe socialiste considère qu'il est nécessaire de rompre avec les lois de Finances antérieures et de faire preuve d'audace pour établir des lois de Finances justes et équitables qui priorisent les vraies questions sociales, notamment la question des femmes.

«Malheureusement, le projet que le gouvernement a proposé pour la deuxième année de son mandat nous a déçus, car il est bien en deça de nos attentes, malgré les belles promesses de l'Etat social, qui reste un slogan creux face à l'échec du gouvernement à remplir ses obligations et son incapacité à créer des solutions pratiques pour résoudre les problèmes des citoyens», a martelé Abderrahim Chahid.

Et le président du Groupe parlementaire de l'USFP de poursuivre son

réquisitoire contre l'Exécutif : «C'est un gouvernement qui continue de privilégier les équilibres budgétaires au détriment des équilibres sociaux. C'est un gouvernement incapable de rétablir l'équilibre social en adoptant de réelles mesures à même de faire face à la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires et des carburants et, partant, protéger le pouvoir d'achat du citoyen. C'est un gouvernement qui



Abderrahim Chahid
La question des femmes est une question centrale dans notre référentiel social-démocrate fondé sur les principes et les valeurs de liberté, d'égalité et de justice

n'a pas encore dévoilé l'étendue des progrès concernant la mise en œuvre de son engagement de faire passer le taux d'activité des femmes de 20% à plus de 30%, et nous ne savons pas comment le gouvernement agira face aux rapports internationaux et nationaux faisant état de graves régressions en matière des conditions de la femme, notamment en ce qui concerne les droits économiques et sociaux».

Selon lui, le gouvernement n'a pas eu le courage politique de mettre en œuvre les réformes fondamentales. «Pour cela, nous saisissons cette occasion pour appeler le gouvernement à rattraper le temps perdu et à rectifier le tir en interagissant positivement avec les recommandations de cette journée d'étude afin de promouvoir les droits des femmes ».

Abderrahim Chahid a également affirmé l'adhésion du Groupe parlementaire de l'USFP aux initiatives Royales visant à concrétiser le principe de parité conformément aux dispositions constitutionnelles et aux engagements internationaux du Maroc. «Nous veillerons à participer activement aux chantiers de révision du Code de la famille et à l'harmonisation de la législation nationale avec les conventions internationales, tout en abrogeant toutes les lois discriminatoires à l'égard des femmes. Nous poursuivrons notre mission législative et de contrôle afin d'adopter des politiques publiques et des budgets publics fondés sur le principe d'égalité », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, reconnu que la question des femmes est aujourd'hui au centre du conflit de projets sociétaux diamétralement opposés et fait face à de multiples contraintes en raison des mutations internationales et régionales caractérisées par la montée des courants conservateurs et populistes qui s'opposent farouchement aux droits des femmes. «Nous devons affronter ces courants conservateurs qui mettent en péril le processus de construction sociale fondé sur la liberté, la modernité et l'égalité et portent atteinte aux acquis en matière de droits humains garantissant les conditions d'une citoyenneté pleine et entière ».

Et de rappeler une séquence funeste de l'histoire récente du Maroc. «Nous vivons encore sous les vestiges de la dernière décennie marquée par la domination du courant réactionnaire conservateur quant à la gestion de la chose publique. L'USFP, l'OFI et l'ensemble du mouvement féminin ont contribué, via leur vigilance et leur lutte, à contrer cette vague de mesures portant atteinte aux acquis, notamment à la lumière des dispositions avancées de la Constitution de 2011 », a précisé le président du Groupe socialiste.

S'exprimant lors de cette journée d'étude, Hanane Rihhab, secrétaire nationale de l'OFI, a souligné que le choix du sujet n'est pas fortuit. Il a été dicté par la conjoncture difficile aux niveaux national, régional et international, laquelle a imposé de nouveau la question des droits économiques et sociaux».

Elle a expliqué que S.M le Roi, qui a une vision proactive de toutes ces mutations, a pris l'initiative de former une Commission spéciale pour l'élaboration d'un nouveau modèle de développement, dont les travaux ont abouti à un document de référence, qui comprend le seuil minimum nécessaire pour fonder un Etat social fort et solidaire, projet par ailleurs préconisé et défendu par l'USFP.

«Toutefois, force est de reconnaître que toute transition vers l'Etat social ne se réalisera que par la mise en œuvre des valeurs d'équité, de solidarité et d'égalité, ce qui exige la réparation du dommage historique fait aux droits des femmes, et c'est ce qui nous pousse à adopter l'approche genre comme guide pour mesurer ce qui a été réalisé, remédier aux dysfonctionnements et proposer des alternatives», a mis en exergue la secrétaire nationale de l'OFI.

Elle a souligné que ce sont les femmes qui ont été frappées de plein fouet par la crise sanitaire du Covid-19, que ce soit en termes de chômage, de violence, de baisse de revenu ou de difficulté d'accès aux services de santé et autres droits économiques ou sociaux.

Elle a également indiqué que le Rapport genre annexé au PLF 2023 révèle que le taux de femmes dans la fonction publique n'atteint que 36%, et que le taux d'accès des femmes aux postes de responsabilité est de 25,76 %.

Hanane Rihhab a relevé des régressions importantes en matière de droits des femmes et la persistance des disparités basées sur le genre au niveau national en termes d'accès aux opportunités économiques, affirmant que le taux de femmes touchées négativement par les crises économiques est plus élevé par rapport à celui des hommes.

Plus grave encore, a-t-elle souligné, entre 2019 et 2020, le taux de femmes employées sans aucun diplôme est passé de 60 à 80%. «Cela confirme que la crise du Covid-19 a poussé de nombreuses femmes de la classe défavorisée à rejoindre le marché du travail, notamment dans les secteurs informels», des secteurs qui ne garantissent même pas le seuil mi-

nimum de la dignité humaine et du respect des droits économiques et sociaux.

Elle a ajouté que le nombre de femmes qui travaillent ne dépasse pas 2,5 millions, soit un taux de féminisation qui atteint à peine 28 % en 2000.

Hanane Rihhab a rappelé que les rapports du Haut-Commissariat au plan, du Conseil économique, social et environnemental et du Conseil national des droits de l'Homme soulignent que l'Etat social ne peut être fondé sans combler le fossé entre les femmes et les hommes en matière d'autonomisation économique et sociale.

Pour sa part, Saloua Demnati, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a souligné qu'il existe de nombreux programmes qui n'ont pas atteint leurs objectifs et les résultats escomptés, tels que les programmes «Awrah» et «Forsa», précisant que le gouvernement n'a pas pris des mesures pour faciliter l'accès des femmes auxdits programmes.

Elle a présenté des chiffres concernant l'indice de pauvreté et de vulnérabilité montrant que le nombre de femmes qui travaillent ne dépasse pas 2,5 millions, ce qui signifie que le taux de féminisation de l'emploi a atteint à peine 28% en 2000.

Elle a indiqué qu'environ 432.000 emplois ont été perdus, le taux d'emploi des femmes étant tombé à 16,7% un an auparavant. Mais le paradoxe est que le taux d'emploi des femmes dans le monde rural est de 26,3%, alors qu'il ne dépasse pas 14,5% dans le monde urbain en 2019, contre 32,9% et 21,9% en 2000. La parlementaire itihadié a souligné un autre paradoxe, à savoir qu'il y a beaucoup de pays qui souffrent de guerres et de crises humanitaires, mais qui sont mieux placés que le Maroc au niveau de ces indices.

Saloua Demnati n'a pas manqué de pointer la faiblesse des prévisions et des hypothèses sur lesquelles reposait le PLF 2023, soulignant que «le gouvernement manque de vision et de sagesse pour s'attaquer aux dossiers qui intéressent le citoyen, notamment à la lumière de la vague de hausses des prix et de la sécheresse».

Elle a également relevé dans son

“

Hanane Rihhab
Toute transition vers l'Etat social ne se réalisera que par la mise en œuvre des valeurs d'équité, de solidarité et d'égalité

intervention que le PLF 2023 ne prévoit pas de mesures pour motiver et accompagner économiquement et socialement les femmes, à l'exception des programmes précités qui n'ont pas atteint pleinement leurs objectifs, tout en soulignant que la couverture sociale est un chantier Royal et que le gouvernement est tenu de le mettre en œuvre en équipant les structures hospitalières afin d'assurer l'accès de tous les Marocains aux soins.

L'intervention de Khadija Rebbah, militante associative et experte des questions de genre, a porté sur l'autonomisation des femmes et le PLF.

Elle a souligné que les programmes gouvernementaux visant à encourager l'investissement ne comportent aucune mesure incitative en faveur des femmes, mettant l'accent sur la nécessité de procéder à une évaluation annuelle des politiques publiques et de mesurer l'impact des équilibres macroéconomiques sur la situation des femmes.

Elle a également insisté sur la nécessité d'interpeller le gouvernement sur la qualité des choix et sur la mise en œuvre de ses engagements en ma-

tière d'amélioration de la situation économique des femmes et l'élimination de la discrimination fondée sur le genre en matière de formation, d'emploi et de salaires, appelant à la mise en œuvre effective des dispositions des lois organiques relatives à la loi de Finances, en particulier les dispositions liées à l'égalité hommes-femmes.

Après avoir évoqué certains rapports internationaux et nationaux qui dénoncent la situation de la femme marocaine dans le domaine du développement humain, de l'emploi et de l'éducation, Khadija Rebbah a appelé à combler l'écart salarial entre les deux sexes et à assurer la convergence des politiques publiques en faveur des femmes.

De son côté, Mohammed Abdellaoui, professeur universitaire, a souligné que la crise mondiale a un impact direct sur la situation des femmes dans divers domaines tels que l'emploi, la santé, l'éducation, entre autres.

Dans ce contexte, il a appelé à prêter attention à l'aspect sociologique de la question des femmes et à œuvrer à améliorer les indicateurs liés au statut de la femme en termes d'accès au travail et aux postes de responsabilité, à l'éducation, à la santé ...

Il a souligné la nécessité d'accompagner les femmes dans le monde rural selon une vision réaliste visant à renforcer la cohésion sociale et à valoriser la contribution de ces femmes au cycle économique, ainsi que l'amélioration du taux d'emploi des femmes au Maroc, à l'instar des pays émergents et développés.

Après avoir mis en évidence certains indicateurs liés au statut des femmes dans plusieurs rapports internationaux et nationaux, le professeur universitaire a proposé la création d'un observatoire national pour mettre à jour les informations relatives aux politiques destinées aux femmes, ainsi que le renforcement du rôle législatif et de contrôle dans ce domaine.

L'avocate et militante associative, Aicha Guellaâ, a, pour sa part, déploré le fait que le gouvernement ne dispose pas d'une réelle volonté politique pour promouvoir les droits des femmes et mettre fin à toutes les formes de discrimination à leur égard, soulignant

que l'égalité hommes-femmes reste un slogan superficiel sans aucun impact sur la situation de la femme, comme en témoigne le PLF 2023 et le budget consacré à la promotion de la condition féminine.

Elle a noté que les bonnes intentions ne sont pas suivies d'un réel changement dans la réalité et ne se concrétisent pas dans les politiques publiques, notamment au niveau de la consécration des droits économiques et sociaux des femmes.

L'avocate a également souligné la nécessité pour les femmes d'avoir accès à la santé, à l'emploi, à l'éducation et aux autres droits fondamentaux, ajoutant que le Rapport genre annexé à la loi de Finances n'évoquait que la période Covid-19, alors que la situation des femmes était difficile avant même la crise sanitaire.

Aicha Guellaâ a noté que le gouvernement traite la question de la femme avec une logique de bienfaisance et ne respecte pas la dignité des femmes dans de nombreux programmes et projets, appelant à allouer spécialement un budget aux femmes et à intégrer l'approche genre dans les politiques publiques.

Pour sa part, la professeure universitaire Najat Elammari a évoqué dans son intervention les droits économiques et sociaux des femmes et le budget qui leur est alloué, affirmant qu'il est du devoir de l'Etat et de l'acteur politique de garantir toutes les conditions nécessaires pour que les femmes exercent pleinement leurs droits et puissent vivre librement.

L'intervenante a souligné que la loi de Finances doit se traduire par des procédures et des mesures pratiques et des mécanismes réalistes pour autonomiser les femmes et promouvoir leurs droits sociaux et économiques.

Elle a, par ailleurs, appelé à la répartition équitable des richesses et à la promotion des droits des femmes en leur permettant de jouir pleinement de leurs droits économiques, sociaux, politiques et culturels. Et de conclure que le Rapport genre annexé au PLF 2023 ne sert qu'à la consommation médiatique et ne comprend aucune mesure pratique à même de faire progresser le statut des femmes.

Mourad Tabet



Adhésion de la pseudo "rasd" à l'OUA

Des personnalités africaines dénoncent une "aberration historique"

L'adhésion de la pseudo "rasd" à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) est "une aberration historique" qui constitue un frein à l'intégration politique et économique du continent, ont affirmé, vendredi à Tanger, plusieurs anciens Premiers ministres et ministres des affaires étrangères africains.

"La présence de l'entité dite rasd au sein de l'Union Africaine est une aberration sur le plan politique et juridique, parce que cette entité ne répond pas aux caractéristiques acceptées en droit international et constitutives d'un Etat", a indiqué, dans une déclaration à la presse, l'ancien Premier ministre de la République Centrafricaine, Martin Ziguélé, à l'occasion de lancement de l'Appel de Tanger. Soutenu par 16 anciens Premiers ministres et ministres des Affaires étrangères africains en collaboration avec l'Institut Amadeus en marge des MEDays 2022, ce document appelle à "l'expulsion pure et simple" de l'entité fantôme de l'UA.

Pour M. Ziguélé, la pseudo "rasd" doit être exclue de l'UA pour des "raison précises, à savoir que ce n'est pas un Etat, que cela favorise la scissiparité, c'est-à-dire la division au sein de l'UA", ajoutant que la présence de cette entité "bloque le fonctionnement de l'UA et la perspective de l'unité réelle du continent sur des bases acceptables."



"Nous avons fermement invité les chefs d'Etat, membres de l'UA, à ne pas laisser survivre en leur sein cette aberration juridique qui décrédibilise l'action de l'UA et qui semble donner une prime au sécessionnisme et à la division", a relevé l'ancien PM centrafricain.

Dans cette même veine, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Guinée, Mamadi Touré, a expliqué soutenir l'Appel de Tanger "non seulement pour saluer le retour historique du Maroc au sein de la famille institutionnelle de l'UA, mais aussi pour noter et souligner l'anomalie qui a eu lieu, en admettant une entité non étatique qui ne répond à aucun critère d'un Etat et qui a

été admise au sein de l'UA."

"Nous avons lancé un appel pour corriger cette erreur historique, parce que cela crée un danger précédent dans l'organisation. Il y va même de la crédibilité de l'institution continentale", a estimé M. Touré. De son côté, l'ancien ministre des Affaires étrangères des Comores, Fahmi Saïd Ibrahim El Maceli, a fait remarquer que la "rasd" n'a "aucune existence légale au sens du droit international".

"Il y a une erreur qui a été commise et l'expulsion de cette institution au sein de l'UA ne peut que consolider l'unité de l'Afrique", a-t-il dit, soulignant que "l'Afrique aujourd'hui, a besoin plutôt de se réunir davan-

tage, de travailler ensemble avec une vision commune et se débarrasser de ces questions qui n'ont pas à exister."

Abondant dans ce sens, l'ancien ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Bénin, Jean-Marie Ehouzou, a rappelé que "la fameuse entité dite rasd a été admise contre toute attente lors d'une réunion ministérielle chargée de questions financières", affirmant qu'il "est temps de corriger cela".

Pour sa part, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Somalie, Mohamed Abdirizak Mohamud, a énoncé les raisons qui justifient l'expulsion de l'entité fantôme de l'UA.

"De un, cette adhésion est en

violation de l'Acte constitutif de l'UA, en particulier les articles 3(b) et 4(b), (...) et de deux: elle sappe l'unité africaine, l'intégration politique et économique du continent", a-t-il dit.

"Nous voulons que l'Afrique se rassemble et non pas qu'elle soit séparée en petits fiefs", a fait observer M. Mohamud.

L'expert international en diplomatie et souveraineté, Amine Lahghidi, s'est félicité, quant à lui, de l'Appel de Tanger, estimant qu'il traduit "une union pour considérer que la souveraineté du Royaume, c'est la souveraineté de tout le continent africain, qu'encourager la balkanisation de l'Afrique ne pouvait pas être acceptée et qu'il fallait corriger justement cette erreur du passé". Quelque 16 anciens premiers ministres et ministres des affaires étrangères africains ont lancé, vendredi à Tanger, un appel solennel à l'expulsion de la pseudo "rasd" de l'UA.

L'"Appel de Tanger", publié à l'issue de la table ronde "L'union africaine à l'aune de la question du Sahara", organisée dans le cadre du Forum MEDays, prône la nécessité de "corriger l'anomalie historique, l'aberration juridique et le contresens politique qu'est l'admission illégale et illégitime, puis le maintien injustifié au sein de l'organisation continentale de la pseudo-rasd" et son impact opérationnel négatif".

A la cérémonie de clôture de la 14^{ème} édition du Forum MEDays

Le Premier ministre d'Antigua-et-Barbuda réaffirme le soutien ferme de son pays à l'intégrité territoriale du Maroc

Le Premier ministre d'Antigua-et-Barbuda, Gaston Browne, a réaffirmé, samedi à Tanger, le soutien "ferme" de son pays à l'intégrité territoriale du Maroc et à l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume pour clore le dossier du Sahara marocain. "Nous, l'Antigua-et-Barbuda, continuons à soutenir fermement le plan d'autonomie marocain, qui est la seule solution plausible" à la question du Sahara marocain, a souligné M. Browne dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de clôture de la 14^{ème} édition du Forum MEDays (2-5 novembre).

Dans son discours, M. Browne a, par ailleurs, évoqué les nombreux défis auxquels sont confrontés les pays du Sud, notant que les nombreuses crises sanitaires, alimentaires et autres qui secouent le monde actuellement "requièrent une plus grande coopération entre les pays pour faire face aux inégalités, et à la pauvreté et mettre fin aux conflits".

"Ces crises nécessitent une plus grande coopération et une plus grande intégration des pays pour parvenir à une paix globale", a-t-il relevé.

En ce sens, le Premier ministre d'Antigua-et-Barbuda a appelé les pays du Sud à "travailler pour un nouvel ordre mondial, basé sur la paix et sur l'équité dans le monde", en écho à la thématique choisie pour cette édition du MEDays, "De crises en crises: vers un nouvel ordre mondial?".

"Ce message ne peut rester silencieux et doit être répété jusqu'à devenir réalité", a poursuivi M. Browne.

La cérémonie de clôture de cette 14^{ème} édition, placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, s'est tenue en présence du président du Cap-Vert, José Maria Pereira Neves, et du ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkou.

Le chef de la diplomatie hongrois réitère l'appui de son pays au plan marocain d'autonomie

Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce de la Hongrie, Péter Szijjártó, a réaffirmé, vendredi à Tanger, le soutien de son pays au plan marocain d'autonomie et au processus onusien pour résoudre la question du Sahara.

"Je voudrais réaffirmer la déclaration conjointe de l'année dernière (...) indiquant le soutien de la Hongrie au concept d'autonomie présenté par le Maroc", a indiqué M. Szijjártó dans une déclaration à la presse en marge de sa participation à la 14^{ème} édition du Forum MEDays.

"Nous utiliserons toutes les possibilités dans le cadre de l'ONU pour promouvoir une solution pacifique à la question du Sahara, pour faire avancer dès que possible la paix, la stabilité et la quiétude dans cette région", a-t-il souligné, tout en se félicitant de la coopération entre le Royaume et la Hongrie ainsi que de

sa coopération personnelle avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Evoquant sa participation au MEDays, le ministre hongrois s'est dit "particulièrement honoré" de prendre part à cet événement, estimant que "c'est une merveilleuse occasion de parler des circonstances actuelles et des défis auxquels nous sommes confrontés". "Je viens d'un pays qui est un voisin direct de l'Ukraine. Vous pouvez donc imaginer que les impacts de la guerre sur la Hongrie sont sérieux et immédiats", a-t-il relevé.

M. Szijjártó a saisi cette occasion pour plaider pour la cession du conflit en Europe, exhortant la communauté internationale à "s'abstenir de tout type de décision ou de déclaration qui ferait courir le risque d'une nouvelle escalade de la guerre".



L'Iran reconnaît avoir livré des drones à la Russie



L'Iran a reconnu samedi pour la première fois avoir fourni des drones à la Russie, avant l'invasion de l'Ukraine fin février, confirmant des accusations de Kiev contre Moscou, soupçonné d'utiliser des drones iraniens pour ses attaques contre civils et infrastructures.

"Nous avons fourni à la Russie un nombre limité de drones, des mois avant la guerre en Ukraine", a annoncé samedi le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossain Amir-Abdollahian, cité par l'agence officielle Irna.

C'est la première fois que Téhéran fait état de la livraison de drones à Moscou, l'Iran se bornant ces dernières semaines, malgré les accusations répétées de Kiev et de ses alliés occidentaux, à nier ces affirmations.

"Même en faisant cette confession, ils ont menti", a réagi dans la soirée le président ukrainien Volodymyr Zelensky, en accusant les dirigeants iraniens de mini-

miser le nombre de drones livrés.

"Nous abattons au moins 10 drones iraniens chaque jour, et le régime iranien affirme qu'il en aurait donné peu, et même avant le début de l'invasion à grande échelle" de l'Ukraine, a dénoncé M. Zelensky. "Rien qu'en une seule journée hier, 11 Shaheds ont été détruits. Nous savons avec certitude que des instructeurs iraniens ont appris aux terroristes russes comment utiliser des drones, et Téhéran en général garde le silence à ce sujet", a-t-il ajouté.

Kiev avait déjà affirmé il y a plusieurs jours qu'"environ 400 drones" iraniens avaient déjà été utilisés contre la population ukrainienne et que Moscou en avait commandé environ 2.000.

Pour le président ukrainien, "si l'Iran continue de mentir au sujet de choses évidentes, cela veut dire que le monde fera encore plus d'efforts pour enquêter sur la coopération terroriste entre les régimes russe et iranien et sur ce que la Russie paie

à l'Iran pour une telle coopération".

"Qu'un seul des terroristes ou de leurs complices reste impuni, cela n'existera pas dans le monde moderne", a conclu à ce sujet M. Zelensky.

"Téhéran doit se rendre compte que les conséquences de la complicité dans les crimes (...) de la Russie contre l'Ukraine seront bien plus importantes que le bénéfice du soutien de la Russie", avait déclaré auparavant le porte-parole du ministère ukrainien des Affaires étrangères, Oleg Nikolenko.

Le chef de la diplomatie iranienne s'est dit samedi prêt à examiner toute "preuve" de la part de Kiev d'un recours aux drones iraniens dans le conflit.

Les aveux de Téhéran sur ces livraisons de drones à Moscou marquent encore un peu plus le rapprochement entre la Russie et l'Iran entamé ces derniers mois, face à une Ukraine largement soutenue par les Etats-Unis et l'UE, et alors que la Chine se tient à l'écart de toute im-

plication directe dans la guerre.

L'Iran a toutefois démenti samedi que son pays a fourni des missiles à la Russie, jugeant ces accusations "complètement fausses".

Des articles de presse faisaient état ces derniers jours de potentielles livraisons de missiles sol-sol iraniens à la Russie.

Malgré les dénégations de Téhéran de ces dernières semaines, l'UE et le Royaume-Uni avaient annoncé de nouvelles sanctions visant trois généraux iraniens et une entreprise d'armements "responsables de fournir à la Russie des drones kamikazes" pour bombarder l'Ukraine.

En septembre, Kiev avait, pour sa part, décidé de réduire considérablement ses relations diplomatiques avec Téhéran. Face à une demande en électricité trop forte samedi, l'opérateur ukrainien Energo a annoncé avoir mis en place "des restrictions supplémentaires (...) sous la forme d'interruptions d'urgence".

Plusieurs régions sont concernées, dont la capitale Kiev, alors que des interruptions de courant avaient déjà eu lieu depuis plusieurs jours pour limiter la consommation des civils en électricité.

Le système électrique ukrainien a été lourdement affecté par de multiples frappes russes ces dernières semaines, laissant craindre un hiver sans électricité et sans eau pour de nombreux civils.

Sur le terrain, dans le nord-est, le commandant de la 127e brigade ukrainienne, Roman Grychtchenko, a décrit à l'AFP "une situation stabilisée", avec "de rares attaques de drones, d'artillerie et des opérations commandos" russes dans la région, récupérée par les Ukrainiens en septembre.

Mais "on avance le plus vite possible dans toutes les directions", s'est-il félicité,

depuis le village repris de Starytsya, à trois kilomètres de la frontière russe.

Au Sud, selon la présidence ukrainienne, "les occupants russes tentent d'identifier les habitants qui refusent d'être évacués" depuis Kherson vers les territoires occupés par les troupes de Moscou, plus loin de la ligne de front, voire vers la Russie elle-même.

Vendredi, le président russe Vladimir Poutine avait justifié ces évacuations pour la première fois, estimant que les civils "doivent être éloignés" des zones de combat "les plus dangereuses".

L'Ukraine a, elle, une nouvelle fois dénoncé une politique de "déportation".

Le ministère russe de la Défense a, de son côté, affirmé samedi avoir "détruit une station radar (servant) pour les missiles anti-aériens S-300" et "intercepté 27 Himars américains" dans la région de Kherson.

Plus à l'est, un juge de la Cour suprême de la République de Donetsk a été blessé par balles vendredi et se trouve "dans un état grave", ont annoncé samedi les autorités d'occupation russes.

Le ministère de l'Intérieur de cette région annexée fin septembre par Moscou dans l'est de l'Ukraine n'a toutefois pas donné plus de détails sur le modus operandi, ni les raisons de cette attaque.

Selon Denis Pouchiline, un haut responsable de l'autorité d'occupation russe, ce juge, M. Nikouline, "a fait condamner des criminels de guerre nazis" - une référence à des Ukrainiens, selon la terminologie employée par le Kremlin pour justifier l'invasion russe en Ukraine fin février.

Dans la ville occupée de Melitopol, les autorités d'occupation russe ont annoncé avoir remis à sa place une statue de Lénine qui avait été déboulonnée lors de la révolution de 2014.

Face à l'escalade nord-coréenne, des Etats-Unis de plus en plus résignés

Après la série record de tirs nord-coréens cette semaine, les Etats-Unis s'en tiennent à leur stratégie mêlant pression et offres de dialogue, résignés à l'idée qu'ils auront du mal à convaincre Pyongyang de changer de cap.

Soucieuse d'éviter une autre crise mondiale en plus de l'invasion russe de l'Ukraine, l'administration de Joe Biden cherche surtout à rassurer ses alliés sur le fait que les Etats-Unis les défendent.

La Corée du Nord, dont le dirigeant Kim Jong Un a rencontré à trois reprises le précédent président américain Donald Trump sans parvenir à un accord, a tiré une trentaine de missiles mercredi et jeudi, et quatre autres samedi, et pourrait prochainement procéder, selon les Occidentaux, à un septième essai nucléaire.

"Je ne pense pas qu'on puisse faire quoi que ce soit pour arrêter la Corée du Nord", lâche Sue Mi Terry, ancienne analyste chargée de la péninsule

coréenne pour la CIA et désormais directrice des études sur l'Asie au Woodrow Wilson International Center for Scholars.

"Ils n'ont pu obtenir aucun accord avec Trump, alors que vont-ils obtenir de l'administration Biden? Ils le savent. La seule chose qu'ils peuvent faire est de faire passer leur programme (d'armement) à l'étape supérieure".

Les Etats-Unis ont réagi aux derniers développements en prolongeant leurs exercices militaires avec la Corée du Sud et en déployant un bombardier supersonique capable d'emporter des armes nucléaires.

Joe Biden devrait en outre apporter un soutien appuyé aux dirigeants sud-coréens et japonais lors de sommets en Asie du Sud-Est ce mois-ci.

Il doit aussi rencontrer son homologue chinois Xi Jinping, qui s'est joint à la Russie pour opposer son veto, en mai, à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU visant à renforcer les sanctions contre la Corée du Nord.

L'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, a critiqué lors d'une réunion d'urgence vendredi le rôle de Pékin et Moscou dans l'attitude nord-coréenne, mais elle a également réaffirmé la volonté de l'administration Biden de dialoguer avec l'Etat totalitaire.

Selon des responsables américains sous le couvert de l'anonymat, la Corée du Nord n'a montré aucune volonté de négociation.

Quant à Biden, concentré sur l'Ukraine et qui pourrait perdre le contrôle du Congrès aux élections de mi-mandat, la discussion avec la Corée du Nord présente des risques élevés et peu de chances de succès.

L'administration américaine "n'a pas vraiment envie de s'impliquer vis-à-vis de la Corée du Nord", assure Frank Aum, ancien conseiller du Pentagone en la matière, évoquant "beaucoup de lassitude" sur ce dossier.

Joe Biden pourrait, selon M. Aum,

faire un geste afin d'apaiser les tensions, tel qu'un allègement des sanctions ou un moratoire sur le déploiement de nouveaux moyens militaires, mais cela serait perçu "comme une récompense pour la mauvaise conduite" de Pyongyang.

"Les faits montrent toutefois clairement que la Corée du Nord ne réagit pas favorablement à la pression et qu'elle a tendance, à l'inverse, à mieux se comporter quand on engage un dialogue", analyse-t-il.

La stratégie de Joe Biden de s'appuyer sur la Chine a peu de chance de réussir, selon l'analyste, Pékin étant "en désaccord total avec cette approche" des pressions.

Le regain de tensions a déclenché un débat, au moins parmi les experts, quant au statut de puissance nucléaire de la Corée du Nord.

Le chercheur Jeffrey Lewis, de l'Institut d'études internationales de Middlebury, a estimé le mois dernier dans une tribune dans le New York

Times que les Etats-Unis avaient peu l'essentiel déjà accepté le fait que Pyongyang ne renoncerait jamais à son arsenal nucléaire, et que les efforts devraient désormais porter sur la meilleure façon de limiter les risques.

"Il est temps de limiter les pertes, d'affronter la réalité et de prendre des mesures pour limiter le risque de guerre dans la péninsule coréenne", a-t-il écrit.

Le département d'Etat a réaffirmé que l'objectif américain restait la "dénucléarisation complète" et certains experts ont indiqué qu'un changement d'attitude américaine enverrait un signal inquiétant au moment où le président russe Vladimir Poutine menace à demi-mots d'utiliser l'arme nucléaire en Ukraine.

"Cela n'apporterait rien et paniquerait les alliés", a estimé Victor Cha, vice-président en charge de l'Asie au Centre d'études stratégiques et internationales, à Washington, et ancien conseiller du président George W. Bush.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU & Loisirs

DÉTONATEUR	CHIMÈRE OU DRAGON	TÂCHE	SYMBOLE DU CHEVAL FISCAL	BLÉ ROUMAIN	HOMME DE JADIS FIASCO	BRIGUE EN FAUX	SESSION
				DÉTOUR			
EN VOL		PERVERSE COMPREND					
PARTIE DU NÉPAL			TÂCHE	ZEUS Y NAQUIT	ARRIÈRE ÉVENTAIL	PARTIE DU NÉANT	
		ÉLEVER				BISMUTH	EXTRAT-ERRESTRE
CRACK	ERRA				ROULÉ FERRY		
DEMANDE						ESPOIR DU NAUFRAGE	
		FIN D'ANNÉE		CHANGE DE VOIX ARTICLE		ÂGE	SUIVANT
SYMBOLE DU FER	ANCIEN	RÈNE	ARTICLE		POSSESSIF	EN RESTE DÉMOLIT	
FIN DE VERBE		CUBE PILE			ÉTEINT ARBRE		
			EN APARTÉ	BARYUM DEUX EN GRÈCE		PRÊTE-NOM	EN SOLO
SORTIE	JETTE				CAPITALE DE LA NORVÈGE		
BOMBE					ENSEIGNE EN VILLE		

Solution mots flechés d'hier

S	E	R	D	A	C	A	N	G	L	A	D	R	E
S	D	F	O	U	V	R	H						
P	O	T	N	T	A	G	I	O					
A	N	N	O	T	E	L	I	E	N				
G	N	N	E	E	A	R	T						
N	E	T	M	E	L	O	P	E	E				
D	O	E	P	L	A	T							
L	A	N	G	O	U	R	E	U	S	E			
E	N	D	R	G	R	A	C	E					
T	S	U	N	A	M	I	E						
E	T	E	O	I	R	O	U	N	D				
E	S	T	N	E	U	V	E	E					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmarci

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gabs Mouna El Youssefi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

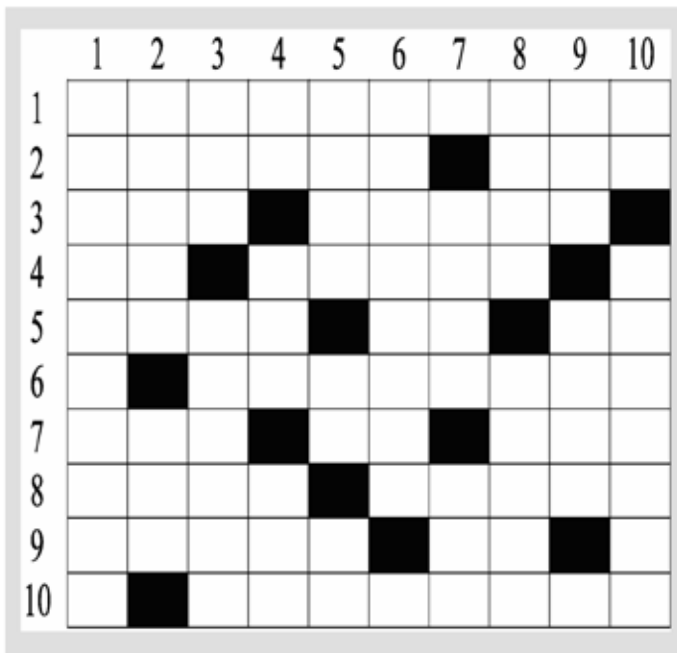
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

OJL MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1 - Elle rend insensible
- 2 - Sniper - Dément
- 3 - Ils font l'âge - Ecarteur
- 4 - Défini - Mis à l'écart
- 5 - Risquer - Il fait sauter - Se font au labo
- 6 - Corrompu
- 7 - Homme du Déluge - Tête de liste - Lettres princières
- 8 - Vieille mesure - Sue
- 9 - Mignon d'homme - Berroi
- 10 - Agacés

VERTICALEMENT

- 1 - Calibrage
- 2 - Petit cigare - Entendu
- 3 - Lentille bâtarde - Cousin de l'air
- 4 - Note - Courroux - Fameux espion
- 5 - Panoramas - Tableau - Négatif
- 6 - Dédaigneux
- 7 - Petite terre - En privé
- 8 - Naturel - Fabrique
- 9 - Palmipède - Train de ville
- 10 - Eelos - Réalisées

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile					Moyen							
1	4	7	2				8		5			
2		6					4	1	2			
4	6	8		1	5		1	2	6	5		8
		6	1	7	5		8		3			2
6	5				2	8	5		4			7
	8	9	5	7			7		6			4
8	2		9	4	7		3		8	6	9	5
		7			2		6	9	4			
	5	3	4	8		1		2				
Difficile					Expert							
8			1				6		1			
7		6		8	1		9	4				
		2		3	6		4			8	3	
5	4		2			3	6		7		5	
		7	1	3	4	6		5			8	
			5		4	9		1	5		3	6
	9	2		8			7	4			3	
1			4		9			3	2			4
	4				3			5		1		

Rappel des règles

*Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.*

Solution sudoku d'hier

Facile					Moyen												
2	4	6	1	9	3	8	5	7	8	9	7	5	3	6	4	1	2
1	5	3	8	7	4	2	9	6	2	6	5	4	9	1	8	7	3
9	7	8	6	5	2	4	3	1	1	3	4	7	8	2	9	5	6
8	2	9	5	6	1	7	4	3	9	1	3	8	6	4	7	2	5
7	6	5	3	4	8	9	1	2	7	2	8	1	5	9	3	6	4
3	1	4	7	2	9	5	6	8	4	5	6	2	7	3	1	9	8
4	8	1	9	3	7	6	2	5	3	8	9	6	2	7	5	4	1
6	3	2	4	8	5	1	7	9	6	7	1	3	4	5	2	8	9
5	9	7	2	1	6	3	8	4	5	4	2	9	1	8	6	3	7
Difficile					Expert												
2	9	6	7	3	1	5	4	8	7	6	3	9	2	1	8	5	4
4	5	1	2	8	9	3	7	6	9	5	4	8	6	3	2	1	7
3	7	8	5	6	4	2	9	1	2	8	1	7	5	4	9	3	6
9	6	5	3	4	8	1	2	7	4	9	2	3	8	5	7	6	1
1	2	3	9	7	5	8	6	4	3	1	6	2	4	7	5	9	8
7	8	4	1	2	6	9	5	3	8	7	5	6	1	9	4	2	3
5	3	7	4	1	2	6	8	9	1	2	7	4	9	6	3	8	5
8	4	2	6	9	3	7	1	5	5	3	9	1	7	8	6	4	2
6	1	9	8	5	7	4	3	2	6	4	8	5	3	2	1	7	9

Economie

Fitch confirme la perspective "stable" de la note du Maroc

L'agence de notation américaine Fitch Ratings a confirmé la note de défaut émetteur en devises étrangères à long terme du Maroc à BB+ avec une perspective "stable".

Dans une note publiée vendredi, Fitch souligne que les notations "BB+" du Maroc sont soutenues par une part modérée de la dette en devises dans la dette publique, un solide soutien des créanciers officiels et un historique de stabilité macroéconomique, reflété par une inflation et une volatilité du PIB relativement faibles avant la pandémie.

Selon l'agence américaine, "ces atouts sont contrebalancés par la faiblesse des indicateurs de développement et de gouvernance, une dette publique élevée et des déficits budgétaires et courants (CAD) plus importants que ceux des pairs", rapporte la MAP.

L'agence prévoit un ralentissement de la croissance à 1,1% en 2022, "en raison de la pire sécheresse depuis des décennies, de la forte contraction de la production agricole, de l'inflation affectant la consommation et de l'environnement international défavorable en termes de prix des matières premières et de hausse des taux d'intérêt".

Fitch relève également que le tourisme se redresse fortement et les secteurs manufacturiers continuent d'afficher de solides performances, estimant toutefois que les perspectives de croissance pour 2023 "resteront difficiles pour le Maroc en raison de notre anticipation d'une récession dans la zone euro (-0,1%), affaiblissant les perspectives d'exportations".

L'agence basée à New York prévoit une croissance de 2,8% en 2023 avec la reprise de l'agriculture, avant de passer à 3,2% en 2024, reflétant la détente des prix de l'alimentation et de l'énergie et le rebond des secteurs industriels et du tourisme.

"Les perspectives de croissance dépendent de la normalisation de l'agriculture et du niveau des précipitations, et les risques à la baisse découlent d'une guerre prolongée en Ukraine, du maintien des prix élevés de l'énergie et des perturbations de l'approvisionnement, de l'érosion du pouvoir d'achat des ménages et d'un ralentissement économique prolongé chez les partenaires commerciaux du Maroc", explique l'agence US.

Par ailleurs, Fitch Ratings s'attend à ce que l'inflation s'établisse en moyenne à 6,2% cette année avant de tomber à 2,2% en 2024 à mesure que les pressions sur les marchés mondiaux des matières premières s'atténuent.

"Les risques à la hausse restent importants en cas de choc prolongé des prix des produits de base, de production agricole intérieure médiocre en raison d'un déficit pluviométrique persistant et de pressions salariales", note la même source.

Le FMI table sur une croissance de l'économie nationale de 3% en 2023



Bien qu'elle ait été ralentie par les chocs mondiaux et la sécheresse, la croissance de l'économie marocaine devrait reprendre en 2023, a annoncé le Fonds monétaire international (FMI) soulignant toutefois un environnement international très incertain.

« L'économie marocaine a connu une confluence de chocs négatifs en 2022 qui ont freiné le rebond rapide après la pandémie. La sécheresse a négativement affecté la production agricole, tandis que les chocs termes de l'échange liés à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont davantage alimenté l'inflation et réduit le pouvoir d'achat », a constaté Roberto Cardarelli au terme d'une mission de consultation avec le Maroc qu'il a dirigée du 24 octobre au 4 novembre.

« La reprise du secteur du tourisme, la résilience des envois de fonds des migrants et des exportations ont partiellement compensé ces chocs négatifs », a-t-il toutefois noté relevant que la croissance du PIB devrait s'établir à environ 1,25% en 2022 et le déficit du compte courant devrait se creuser pour atteindre environ 4,25% du PIB.

Ainsi, « dans l'hypothèse d'une amélioration progressive des conditions extérieures et d'une saison agricole moyenne, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre environ 3% l'année prochaine et le déficit du compte courant devrait se réduire à environ 3,5% du PIB, mais de fortes incertitudes planent sur ces perspectives », a in-

diqué Roberto Cardarelli.

Compte tenu de la forte incertitude et du resserrement des politiques macroéconomiques, l'organisation internationale estime qu'il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment celles visant à étendre la protection sociale à tous les Marocains, à stimuler l'investissement du secteur privé et à relever les défis posés par le changement climatique ».

Pour Roberto Cardarelli, « le renforcement de la résilience de l'économie marocaine, dans un contexte de marges de manœuvre budgétaire et monétaire limitées et d'incertitude exceptionnelle appelle à l'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles ».

Bien qu'une grande partie des travailleurs indépendants n'aient pas encore rejoint le nouveau système contributif de soins de santé et de retraite, il constate cependant que « des progrès significatifs ont été réalisés dans l'extension de la protection sociale » tout en soutenant que des réformes profondes des systèmes de santé et d'éducation devraient améliorer l'accès, l'efficacité et la qualité des services.

Pour lui, il ne fait aucun doute que « les récentes mesures de réforme des entreprises publiques, ainsi que l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI et la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'investissement devraient contribuer à stimuler l'investissement privé ».

Par ailleurs, « les progrès réalisés dans la libéralisation du marché de l'électricité devraient accélérer la transition vers les énergies renouvelables, tandis que beaucoup reste à faire pour remédier à la raréfaction des ressources en eau », a-t-il affirmé.

Précisons qu'à l'issue de cette mission de consultation 2022, l'équipe des services du FMI a en outre estimé que la poursuite des politiques macroéconomiques prudentes « restera essentielle pour la résilience de l'économie marocaine ».

Selon l'institution internationale, « le budget 2023 a veillé à concilier entre la reconstitution de marges de manœuvre budgétaires, l'atténuation de l'impact social et économique des chocs récents et le financement des réformes structurelles ».

Reste maintenant à contenir les pressions inflationnistes, ce qui pourrait nécessiter la poursuite de la normalisation des conditions de politique monétaire, a-t-elle soutenu.

Bien qu'occasionnées par des chocs mondiaux sur l'offre et les prix des matières premières, le FMI constate que les pressions inflationnistes se sont généralisées au cours de cette année. Ce qui a amené Bank Al-Maghrib à procéder de manière appropriée à un resserrement monétaire en septembre dernier.

Mais alors que l'organisation internationale s'attend à ce que l'inflation commence à baisser l'année prochaine, sous l'effet de la baisse prévue des prix mondiaux des matières premières, « assurer un retour de l'inflation à près de 2% d'ici 2024 pourrait nécessiter de nouvelles hausses des taux directeurs, afin d'ancrer davantage les anticipations d'inflation », a estimé Roberto Cardarelli.

Alain Bouithy

“ La poursuite de politiques macroéconomiques prudentes restera essentielle pour la résilience de l'économie marocaine, selon l'organisation internationale ”

Morocco Foodex à la conquête du marché britannique

L'établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations "Morocco Foodex" a organisé, vendredi à Londres, une action de promotion à destination du marché britannique.

Tenu autour de la thématique "Morocco, Kingdom of Taste", cet événement a permis de présenter le potentiel de l'offre marocaine et de souligner sa proximité géographique et sa capacité de réactivité face à la demande britannique.

La directrice de Morocco Foodex, Ghita El Ghorfi, a ainsi mis en

exergue les chiffres en progression croissante des exportations marocaines qui dépassent aujourd'hui les 3,5 millions de tonnes, dont 2,2 millions sont constitués de fruits et légumes, 800.000 tonnes de produits de pêche et quelque 550.000 tonnes de produits agricoles transformés, rapporte la MAP.

Plus de 281.000 tonnes ont été exportées au marché britannique en 2021, a détaillé Mme El Ghorfi, précisant que jusqu'à fin octobre 2022, les exportations du Maroc vers le Royaume-Uni ont progressé de 11% par rapport au même mois de l'année précédente. De son côté, le président de la Chambre britannique de commerce au Maroc, Stephen Orr, a fait remarquer qu'"il existe de grandes possibilités de complémentarité" entre le Maroc et le Royaume-Uni, notamment dans le domaine agricole où des transferts de technologies peuvent être réalisés des deux côtés. Tout en soulignant l'ampleur des investissements marocains dans les énergies renouvelables qui vont, selon lui, contribuer à développer davantage le secteur industriel, M. Orr a relevé que le nouveau port, qui devrait voir le jour à Dakhla, contribuera à accroître davantage les échanges entre les deux pays.

Il a, par ailleurs, vanté la stabilité politique du Maroc, qui permet de conclure avec assurance des contrats longue durée.

Pour sa part, le représentant de



l'ambassade du Maroc au Royaume-Uni, Mouad Ibriz, a indiqué que depuis la signature de l'accord d'association post-Brexit le 26 octobre 2019, le commerce de biens et de services entre les deux pays n'a fait qu'augmenter, précisant qu'une hausse de 59,2%, pour un montant d'environ 2,3 milliards de livres sterling, a été enregistrée entre 2021 et 2022. Cet accord crée donc une nouvelle dynamique et a un impact positif sur le choix des consommateurs, les prix et, en fin de compte, la croissance économique et le bien-être, a souligné M. Ibriz, notant qu'il s'agit de gains palpables, en termes d'exportations, d'activité économique et

d'emplois. De plus, la production agroalimentaire du Maroc est conforme aux normes internationales, ce qui en fait un partenaire fiable capable de fournir au Royaume-Uni beaucoup plus de produits agricoles, a-t-il poursuivi, rappelant que les fruits et légumes représentaient 36,6% des importations britanniques depuis le Maroc en 2021.

"Ces résultats commerciaux nous donnent la confiance nécessaire pour définir des objectifs plus ambitieux", a assuré M. Ibriz.

Organisé au profit d'entreprises marocaines productrices et exportatrices des fruits rouges, d'huile d'olive,

d'olives de table et de produits de pêche, cet événement a été l'occasion de mettre en avant les attraits du Maroc au niveau de la qualité des produits ayant l'origine Maroc, la régularité et la capacité de production, la flexibilité, le respect des normes écologiques et la maîtrise du calendrier de production. Grâce aux rencontres B2B avec les opérateurs britanniques, il a offert aux producteurs et exportateurs marocains de nouvelles possibilités d'accroître le volume, la diversité et la valeur de leurs exportations vers le Royaume-Uni, tout en leur permettant de mieux comprendre les besoins du marché anglais.



Présenter le potentiel de l'offre marocaine et souligner sa capacité de réactivité

Consolider la relation de confiance avec les entrepreneurs de la région

Lancement de la 6^{ème} édition du Forum international des TPE à Dakhla

La 6^{ème} édition du Forum international des très petites entreprises (FITPE), a été lancée vendredi à Dakhla, sous le thème "Le rôle des TPE marocaines d'ici et d'ailleurs dans le développement économique et social du Maroc".

Initié par le cabinet Attitudes Conseil dans le cadre des festivités marquant le 47^e anniversaire de la glorieuse Marche Verte, ce forum a pour objectif notamment de consolider la relation de confiance avec les entrepreneurs de la région Dakhla-Oued Eddahab, d'obtenir des conseils sur mesure auprès de professionnels qualifiés et d'échanger avec les différents réseaux d'accompagnement (financiers et non financiers) pour créer un écosystème plus collaboratif dans la région.

Ce forum, qui connaît la participation d'institutionnels publics et privés et d'experts nationaux et internationaux intervenant dans l'acte d'entreprendre et l'accompagnement des TPE et des auto-entrepreneurs, constitue une occasion pour partager les expériences réussies nationales et internationales des entrepreneurs marocains résidant à l'étranger (MRE) et des acteurs internationaux ac-

tifs dans l'accompagnement des jeunes et des TPE ainsi que des auto-entrepreneurs, rapporte la MAP.

Dans une allocution lue en son nom, le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le sillage des Hautes Orientations Royales visant à placer l'investissement au centre des politiques publiques, partant du fait que tout investissement est tributaire de la promotion des TPE en particulier et des entreprises en général.

"Ce forum accorde un intérêt particulier aux TPE, eu égard à leur rôle dans le soutien du tissu économique de la région", a souligné M. Benomar, faisant remarquer que Dakhla se veut désormais une plateforme favorisant la promotion du tissu entrepreneurial, à travers la mise en place de projets d'envergure, en l'occurrence le port Dakhla Atlantique et le projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation de 5.000 Ha.

Pour sa part, le président du Conseil régional, El Khattat Yanja, a souligné, dans une allocution lue en son nom, que cette instance éeue ne ménage aucun ef-

fort en faveur de la promotion du secteur de l'emploi et du soutien des petites entreprises et de l'initiative individuelle, en vue de contribuer au développement de ce secteur, citant à cet égard la signature de plusieurs conventions de partenariat, de programmes et de projets en la matière.

Le conseil a conclu dans le cadre du contrat programme relatif au financement et à la mise en œuvre des programmes de développement intégré de la région, une convention pour matérialiser l'axe "soutien à l'emploi et promotion de l'entrepreneuriat", en matière d'auto-emploi, en mobilisant un montant global de 65,83 MDH, dont la contribution de la région est de l'ordre de 36,98 MDH, soit 57% du coût total, a relevé M. Yanja.

Cette convention, a-t-il poursuivi, vise à faciliter l'insertion des chercheurs d'emploi, à travers l'appui des TPE et d'activités génératrices de revenus via des prêts d'honneur faisant l'objet d'une convention avec l'Association "Dakhla Moubadara", avec un taux de réalisation d'environ 50% et un taux d'emploi de plus de 70%.

De son côté, la présidente du

FITPE, Amal Cherif Haouat, a fait remarquer que les travaux de ce forum s'articulent autour du soutien et de l'accompagnement des TPE, mettant l'accent sur leur rôle dans le développement de l'économie nationale, conformément aux Hautes Orientations Royales.

Mme Haouat, a dans ce sens, noté que les TPE sont pourvoyeurs d'emplois et contribuent au développement des régions et au renforcement du tissu économique du pays, tout en contribuant au maintien de l'économie de proximité.

Ce forum vise à "favoriser le réseautage au profit des TPE d'ici et d'ailleurs, avec des partenaires financiers et non financiers, qui soutiennent ces deux catégories d'entreprises", a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'il tend également à contribuer au développement des initiatives privées qui sont de nature à stimuler l'investissement productif de richesses et d'emplois.

Au menu de cette rencontre figurent l'organisation de plusieurs tables rondes autour de différents sujets, dont "Vision stratégique de l'avenir de la TPME au Maroc: quels dispositifs d'accompagnement financier et non financier pour ce segment d'entreprise?", "TPE marocains

d'ici et ailleurs: expériences réussies d'ici et ailleurs et atouts et dispositifs pour les entrepreneurs marocains du monde" et "TPE et régions: comment faire émerger un vivier régional des TPE, créateur d'emplois et de croissance?".

Il s'agit également de l'organisation d'une série de panels portant notamment sur "L'entrepreneuriat féminin d'ici et ailleurs: Dans quelle mesure l'entrepreneuriat féminin au Maroc peut-il constituer un levier majeur dans la dynamique économique et sociale?" et "Entreprendre au féminin: quelles perspectives pour se lancer et se développer?".

Les défis et opportunités de l'inclusion financière et digitale des entrepreneurs marocains d'ici et ailleurs seront également traités lors de cet événement, en mettant l'accent sur l'innovation financière numérique, l'E-banking, le paiement électronique, le commerce électronique et les start-up innovantes.

En marge de ce forum, sept porteurs de projets présenteront leurs projets, en vue de trouver un financement, devant un jury composé d'organismes œuvrant pour la promotion de l'entrepreneuriat, de banques et d'institutions financières.

Badia Radi membre du jury du 8^{ème} Festival Perspectives théâtrales

La présidente de la Ligue des écrivaines du Maroc, Badia Radi, a été choisie parmi les membres du jury des concours de la huitième édition du Festival Perspectives théâtrales qui a débuté vendredi au Centre Hanager pour les arts et au secteur de la production culturelle au Caire.

Le jury de la huitième édition du festival comprend également Sayed Al-Imam (Egypte), Melha Abdullah (Arabie Saoudite), Khaduja Sabry (Libye), Hanan Shawky (Egypte), Fadi Fouquet (Egypte), Mohamed Abdel Aziz (Egypte), Ahmed Addalla (Egypte), l'actrice Waad Taffouh (Syrie), Salem Al Falahi (Sultanat d'Oman) et Mohamed Abdel Moneim (Egypte).

Badia Radi est membre du Conseil supérieur de la communication Audiovisuelle. Elle est titulaire d'une licence en langue et litté-

ture arabes et d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en narratologie.

Ecrivaine, romancière et journaliste, elle est auteure de plusieurs programmes culturels télévisuels et œuvres littéraires. Mme Radi est membre de plusieurs instances nationales et internationales.

Treize représentations théâtrales participent à l'édition de cette année du festival, notamment la représentation théâtrale "Dik" de la troupe Taratil Al Masrah walfounoune de Jordanie, "Charajat Alhob" de la troupe Chabab Annasr d'Egypte, le spectacle "Al Hakika Al-Aariya" de la troupe des amateurs du théâtre du Sultanat d'Oman, le spectacle "Ounchoudato Addam" de la troupe 500 d'Egypte, ainsi que la représentation théâtrale "Al-Mchawwah" d'une troupe égyptienne.

Hisham Assanbatti, fondateur et secrétaire général du festival, a indiqué dans une allocution



prononcée à l'occasion de l'ouverture de cette édition, qui se poursuit jusqu'au 9 novembre, que le Festival Perspectives théâtrales avait l'habitude de dédier chacune de ses éditions qui ont lieu chaque année à l'un des créateurs décédés pour présenter des exemples pionniers et une source d'inspiration pour les jeunes du festival qui appartiennent à de nombreuses provinces.

Pour sa part, la présidente d'honneur du festival, la célèbre artiste Souhair Al-Murshidi, a souligné l'importance du rôle du théâtre et des festivals internationaux dans la création d'opportunités de rencontres et la promotion de la culture arabe.

Festival Med Film de Rome

"Le Bleu du caftan" en compétition officielle

Le long-métrage "Le Bleu du caftan" de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani est en lice pour le Prix du 28^{ème} Festival Med Film de Rome (03-13 novembre).

Projeté, jeudi soir, lors de la cérémonie d'ouverture de cet événement, qui fait partie des plus anciens rendez-vous cinématographiques en méditerranéens, le film est produit par Nabil Ayouch et coproduit par Amine Benjelloun. Il met en scène Halim et Mina, un couple qui tient une boutique de caftans dans la médina de Salé, rejoint par Youssef, un jeune apprenti qui partage avec son Maalem, Halim, la même passion sincère pour la couture.

Le film est interprété par Saleh Bakri, Ayoub Missioui, Mounia Lamkimel,

Hamid Zoughi et Loubna Azabal, qui s'est vu remettre le prix "Premio alla carriera" en hommage à sa carrière.

"Le Bleu du caftan", qui a été choisi

pour représenter le Maroc dans la présélection des Oscars 2023, section "Long métrage international", a été retenu au 75^{ème} Festival de Cannes, tenu en mai



2022, dans la section "Un certain regard".

Le Maroc sera représenté également au "Concours international des courts métrages" par le film "Jeans" de Mohamed Bouhari. D'autres courts métrages marocains seront projetés, en outre, hors compétition officielle. Il s'agit d'"Oracle" d'Ismail Benaghmouch et "Naima's Movie" de Sami Saif. Le Med Film, "premier événement en Italie dédié à la promotion du cinéma méditerranéen", revient en force avec un programme riche et varié, qui met un coup de projecteur sur les meilleurs longs et courts métrages de la région. Outre les projections, des débats, des masterclass et des rencontres avec de jeunes auteurs et des maîtres du septième art sont au programme.

“Charter” remporte le GP de la 10^{ème} édition du Festival international du film et du Sahara d'Assa

Le film “Charter” d’El Houssine Hnine a décroché le Grand Prix de la 10^{ème} édition du Festival international du film et du Sahara d’Assa dont la cérémonie de clôture s’est déroulée jeudi soir à Assa (province d’Assa-Zag).

Un total de 17 courts métrages étaient en lice pour s’adjuger les prix de ce festival initié par l’Association Assa du cinéma et du théâtre sous le thème “Investir dans le cinéma marocain”.

Le Prix de la première oeuvre a été attribué à Hassan Amir pour son film “Destins”, tandis que le Prix du comité de réalisation est allé à Mohamed Kaghat pour son film “Par défaut”. Par ailleurs, le Prix du jury est revenu à “Possibilité 3” d’Abdelilah El Omari. Le jury a également décerné la mention d’honneur à “Clowny’s Mama” de Manal Goa et à “Cendres” de Mustafa Farmati.

Présidé par la journaliste et écrivaine Fatima Ifriqui, le jury de cette édition était composé du réalisateur Hamid Ziane, du journaliste et scénariste Aïssa Wahbi, de la réalisatrice Fatima El Jabia et du réalisateur et dramaturge Salem Ballal.

La cérémonie de clôture du festival a été marquée par l’hommage rendu à plu-



sieurs personnalités marocaines, espagnoles et égyptiennes du monde du cinéma notamment l’acteur marocain Hassan Foulane, le producteur égyptien Adel Saad et la réalisatrice et productrice espagnole Pilar Tavora. Le Festival international d’Assa du cinéma et du Sahara a été organisé avec l’appui du Conseil provincial d’Assa-Zag, du Centre cinématographique marocain, de la préfecture de la province d’Assa-Zag, de l’Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud, de la région de Guelmim Oued-Noun, et en partenariat avec la Direction régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ainsi que d’autres organismes.

graphique marocain, de la préfecture de la province d’Assa-Zag, de l’Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud, de la région de Guelmim Oued-Noun, et en partenariat avec la Direction régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ainsi que d’autres organismes.

Bouillon

de culture

Festival du cinéma des peuples

La 18^{ème} édition du Festival du cinéma des peuples aura lieu du 17 au 20 novembre à Imouzzer Kandar, à l’initiative de l’Association Ciné-club Imouzzer Kandar”. Cette manifestation culturelle connaîtra la participation de 15 courts métrages représentant la Tunisie, la Syrie, la Libye, l’Égypte, l’Irak, Oman, l’Algérie, le Canada et le Maroc, outre la projection de trois courts métrages espagnols, à savoir “Una, Dos, Tres, Catorce”, “Modo Avion” et “Abrazames”.

Au programme de cette 18^{ème} édition figurent également une conférence sur “Le cinéma et la philosophie: Les relations possibles”, qui sera animée par d’éminents chercheurs et professionnels du septième art ainsi que la signature de l’ouvrage “Le voyage dans le cinéma: Des modèles du cinéma marocain”.

Ce festival comprend, aussi, une série d’ateliers de formation en matière d’écriture de scénario, de photographie du cinéma et de montage qui seront organisés du 10 au 16 novembre en prélude à cette édition.

Le cycle Sud du partenariat culturel et social Maroc-Afrique prend son départ à Essaouira

L’Afrique plurielle a été au cœur d’un “dialogue des cultures” organisé, vendredi à Essaouira, dans le cadre du cycle des “Dialogues du Sud”, lancé par le Forum de Saint Louis (Sénégal).

Initiée par le cabinet d’audit et de conseil “Mazars Maroc”, cette rencontre d’échange s’est déroulée en présence notamment du conseiller de S.M le Roi et président-Fondateur de l’Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, d’un parterre d’intellectuels et d’éminentes personnalités de l’univers culturel africain.

S’exprimant à cette occasion, M. Azoulay a salué avec enthousiasme le choix des promoteurs de cette initiative d’opter pour “Essaouira en vue de lancer le Cycle Sud du dialogue des cultures et des enseignements de la grande tradition africaine : la diversité mise au service de la modernité sociale”. M. Azoulay a rappelé dans ce contexte “la centralité d’Essaouira-Mogador dans la relation du Maroc avec l’Afrique de l’Ouest au 19^{ème} siècle. Plaque tournante des échanges spirituels, diplomatiques et commerciaux du Maroc avec l’Afrique occidentale, Essaouira était alors souvent appelée le port de Tombouctou”.

“Encore une fois et comme souvent ces

dernières années, au fil de sa longue marche de refondation et de renaissance, c’est sur son patrimoine historique que la Cité des Alizés prend appui pour accompagner et conforter la proximité et le rôle de nos sociétés civiles dans le pluralisme et les ambitions des partenariats que construit le Maroc au Sud du Sahara”, a-t-il ajouté.

M. Azoulay a mis en relief dans cette perspective la présence à Essaouira de personnalités iconiques de la sphère intellectuelle africaine, “qu’il s’agisse de l’essayiste Rokhaya Diallo, de Aïcha Deme ou du professeur Alioune Sall, alias Paloma, philosophe, écrivain et militant engagé et respecté d’une africanité exigeante et responsable”.

Pour sa part, M. Sall a exprimé sa joie de prendre part à cette rencontre à Essaouira qui, pour lui, “est plus que tout autre lieu emblématique”, mettant en avant les efforts consentis par le Maroc pour “donner corps à ce qui est dans son ADN, à savoir l’ouverture sur l’autre et l’enracinement dans les traditions et les cultures”.

Au micro de M24, la chaîne télévisée d’information en continu de la MAP, M. Sall a expliqué que la visite à Bayt Dakira “m’a convaincu que l’on ne saurait parler



de marocanité sans se référer à cette volonté de respecter les traditions spirituelles des uns et des autres, de prendre en charge la mémoire des communautés qui peuplent le Maroc, et la volonté d’aller à la conquête de l’avenir, en s’appuyant sur ce que ces traditions ont de vivant, de prometteur et d’engageant”.

De son côté, le président du Forum de Saint Louis, Amadou Diaw, a indiqué qu’avec des intellectuels, des artistes, des penseurs, “nous faisons des pérégrinations

à travers le monde autour du concept du forum”, qui en est à sa 4^{ème} édition, sachant que les trois premières éditions ont eu lieu respectivement à Saint Louis, à Essaouira en 2018 et à Berlin, en Allemagne.

“Le principal message consiste en l’invitation des uns et des autres à aller au-delà de leur quotidien et de leur environnement habituel, tendre la main aux autres, échanger et à partager avec les autres pour avoir une relecture de l’Humanité”, a-t-il fait constater dans une déclaration similaire.

Horizons

Le bolsonarisme après Bolsonaro



Le Brésil a élu un nouveau président, en l'occurrence, Luiz Inácio Lula da Silva, du Parti des travailleurs, qui a battu le président sortant d'extrême droite, Jair Bolsonaro, au second tour. Mais cela ne signifie pas que ce que Bolsonaro représentait a été vaincu.

Le simple fait qu'il y ait eu un second tour révèle que l'électorat brésilien, comme beaucoup d'autres dans le monde, est profondément polarisé. Bolsonaro, dont l'attrait est particulièrement fort auprès des militaires et des chrétiens conservateurs, a recueilli plus de 51 millions de voix au premier tour, et plus de 58 millions au second. Il a également un soutien considérable en coulisses - financier et idéologique - en particulier des agro-industries. En fait, l'agro-industrie représentait 33 des 50 plus grands donateurs de la campagne de Bolsonaro.

L'agro-industrie est un secteur hautement industrialisé au Brésil, responsable de plus d'un quart du PIB et de 48,3% des exportations totales au premier semestre 2022. Et sa portée géographique est vaste, couvrant une grande partie du nord au-dessus de São Paulo ; une bande importante des Etats du sud; deux puissants Etats du Centre-Ouest, le Mato Grosso et le Mato Grosso do Sul; et Roraima au nord. La plupart des gains de revenus au Brésil pendant la présidence de Bolsonaro sont allés à ces régions, car le secteur agricole a bénéficié d'une monnaie nationale dévaluée et des prix internationaux élevés des matières premières.

Le reste du Brésil n'a pas été aussi

chanceux. La forte inflation - les prix à la consommation ont augmenté de 8,3% en 2021 - a mis à rude épreuve une grande partie de la population, avec plus de la moitié des Brésiliens vivant dans une situation d'insécurité et 15% de la population confrontée à une grave insécurité alimentaire. Dans un pays qui vante son statut de «grange du monde», c'est une triste ironie.

Sans surprise, les régions dominées par l'agro-industrie étaient plus susceptibles de soutenir Bolsonaro que Lula. Mais le président n'est qu'une partie du puzzle politique. Même sans Bolsonaro au pouvoir, l'agro-industrie bénéficie d'une large représentation législative. En 2021, les membres du Front parlementaire agricole (FPA) - le puissant «banc rural» du Brésil - représentaient 46% de la Chambre des députés brésilienne et 48% du Sénat. L'Instituto Pensar Agropecuária, qui comprend 48 entités du secteur agricole, conseille le FPA.

La machine politique que l'agro-industrie a construite au Brésil s'est avérée très efficace. Sous Bolsonaro et son prédécesseur, Michel Temer, le FPA a promu, de manière organisée et systématique, ses intérêts, notamment en contestant les droits territoriaux autochtones afin de légitimer l'utilisation des terres autochtones pour la production agricole. Le FPA a également aidé à articuler des propositions et des amendements sur une série de questions réglementaires, y compris les droits des travailleurs, les licences environnementales, la régularisation du régime foncier et les pesticides.

Illustrant davantage l'influence du lobby agricole, Tereza Cristina, ancienne présidente du FPA, a été nommée à la tête du ministère de l'Agriculture de Bolsonaro en 2019. Le 2 octobre, lors du premier tour des élections nationales de cette année, Cristina - également connue sous le nom de «Mme. Déforestation» et la «muse du poison» - a été élue sénatrice du Mato Grosso do Sul, remportant plus de 60% des suffrages.

Cristina n'était pas seule. Pas moins de 70% des représentants du FPA à la Chambre des députés ont été réélus. L'organisation prévoit de détenir au moins 40 des 81 sièges du Sénat en 2023, et projette même de nouvelles «adhésions», ce qui pourrait porter le total à 45.

Le Congrès brésilien comprendra également l'ancien ministre de l'Environnement de Bolsonaro, Ricardo Salles. En 2018, Salles a été condamné en première instance pour «irrégularité administrative» alors qu'il dirigeait une agence environnementale de l'Etat de São Paulo. Pourtant, il est devenu ministre de l'Environnement un mois plus tard et a présidé à une augmentation de la déforestation dans la forêt amazonienne et à des coupes importantes dans les programmes de protection de l'environnement, avant d'être contraint de démissionner l'année dernière en raison d'allégations d'implication dans un programme de trafic de bois.

L'influence politique du secteur agricole correspond ainsi à son statut souvent revendiqué de «pilier de l'éco-

nomie». Mais il y a aussi une importante composante sociale et culturelle. Pour une grande partie de la population, la vie rurale est une sorte d'identité nationale, incarnée par l'image romantique du «sertanejo», ou paysan.

Des rodéos et des «vaquejadas» (un sport impliquant deux cow-boys à cheval conduisant un taureau) à la musique country et aux festivals, les traditions culturelles rurales sont aussi populaires dans certaines régions que le football et le carnaval. L'agro-industrie exploite ces activités comme des opportunités pour faire avancer le récit selon lequel elle est au cœur de l'identité brésilienne. Ce n'est pas un hasard si de nombreux chanteurs country brésiliens ont publiquement soutenu Bolsonaro.

Ainsi, le bolsonarisme a l'influence économique, politique et culturelle pour survivre. À bien des égards, l'agro-industrie - et le FPA, en particulier - fera ou détruira la présidence de Lula, notamment en matière de politique environnementale, de régularisation foncière et de défense des droits des indigènes et des quilombolas. Si les agents du bolsonarisme gagnent encore plus d'influence lors des élections locales de mi-mandat dans deux ans, le défi pour Lula deviendra encore plus grand.

La défaite de Bolsonaro mérite d'être célébrée. Mais personne - et encore moins Lula - ne doit oublier que les forces qui l'ont soutenu ne sont pas parties.

Par Camila Villard Duran
Maître de conférences en droit à
l'ESSCA School of Management

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA
DIRECTION DES SERVICES
Division administrative, économique et financière
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES



Décision d'annulation
de l'Appel d'Offre n° 09/2022 du 03/11/2022

Le Président de la Commune d'El Kelaa Des Sraghna

- Vu le décret n° 02-12-349 du OS Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;
- Vu l'Appel d'offres ouvert n° 09/2022 du 03/11/2022 concernant :
 - Location des parkings de la ville) à partir du 01/01/2023 au 31/12/2025.
 - Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire ainsi que le parking du souk en un seul lot à partir du 01/01/2023 au 31/12/2025.
 - Location du souk hebdomadaire pour le stationnement des voitures utilisées à partir du 01/01/2023 au 31/12/2025.
- Vu les termes de l'article 45-2-a) du décret n° 02-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics, stipulant que l'autorité compétente annule l'appel d'offres, selon les mêmes conditions citées en paragraphe 1 dudit article, lorsqu'un vice de procédure a été décelé; Considérant qu'il a été relevé par le service des ressources financières avant de procéder à l'ouverture des plis,

Décide :

Article 1 : L'appel d'offres ouvert n° 09/2022 cité ci-dessus, est annulé pour vice de procédure.

Article 2 : Le dit appel d'offres sera relancé incessamment.

N°8837/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
عمالة إقليم آسفا الزاك
المجلس الإقليمي
المديرية العامة للمصالح
مصلحة تدبير الموارد البشرية والشؤون القانونية
والإدارية والمنازعات والشراكات والتعاون

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي المجلس الإقليمي لآسفا الزاك.

يتم المجلس الإقليمي لآسفا الزاك يوم 02 جويلية 2022 بالكتابة التأهيلية غداً من دافع بأما امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين والأعوان المشتملين لمزاولة إقليم آسفا الزاك والموظفين على كفاية تمت سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصلة إلى غاية 02/12/2022، وذلك حسب الجدول التالي:

الإطار الأصلي	نظر الترقية	المنصب المشاوري بشطبها	ملف الترشيح
محرور الدرجة الثالثة	محرور الدرجة الثانية	تسودع مكات الترشيح بمقر المجلس الإقليمي لآسفا الزاك بالمدينة الجديدة للموظفين بالكتابة العامة والمنازعات الإدارية التابعة له والترشيح بمقر العمالة وارسالها رئيس المجلس الإقليمي لآسفا الزاك قبل 29 نونبر 2022.	تسودع مكات الترشيح بمقر المجلس الإقليمي لآسفا الزاك بالمدينة الجديدة للموظفين بالكتابة العامة والمنازعات الإدارية التابعة له والترشيح بمقر العمالة وارسالها رئيس المجلس الإقليمي لآسفا الزاك قبل 29 نونبر 2022.
مساعدا اداري من الدرجة الثالثة	مساعدا اداري من الدرجة الأولى	يحدد حسب الشار يفصلها في جدول المنصب 13 في المذكرة من الموظفين المؤهلين للتربط النظامية.	يحدد حسب الشار يفصلها في جدول المنصب 13 في المذكرة من الموظفين المؤهلين للتربط النظامية.
مساعدا اداري من الدرجة الثالثة	مساعدا اداري من الدرجة الثانية		
مساعدا اداري من الدرجة الثالثة	مساعدا اداري من الدرجة الثانية		

N°8838/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Précolaire & de sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Safi

AVIS MODIFICATIF D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU MAJORATION"
N° : 12/S / 2022

Le 29/11/2022 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres au "rabaïs ou a majoration" de prix n° : 12/S/ 2022 en quatre lots concernant:

Lot	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Lot 1	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AL MASSIRA à la CT Safi, Province de Safi.	25.000,00 DH (Vingt Cinq Mille Dirhams)	1 642 512,00 (Un Million Six Cent Quarante Deux Mille Cinq Cent Douze Dirhams)
Lot 2	Travaux d'Aménagement et réhabilitation de l'École primaire LAAKARTA à la CT AYIR, Province de Safi.	17.000,00 DH (Dix Sept Mille Dirhams)	1 193 391,60 (Un Million Cent Quatre Vingt Treize Mille Trois Cent Quatre Vingt Onze Dirhams, 60 Centimes)
Lot 3	Travaux d'Aménagement et de Réhabilitation de l'école primaire AHMED AACHOUR à la CT Safi, Province de Safi.	17.000,00 DH (Dix Sept Mille Dirhams)	1 123 327,20 (Un Million Cent Vingt Trois Mille Trois Cent Vingt Sept Dirhams, 20 Centimes)
Lot 4	Travaux d'Aménagement et réhabilitation de l'École primaire GHATE à la CT GHATE, Province de Safi.	15.000,00 DH (Quinze Mille Dirhams)	1 039 732,80 (Un Million Trente Neuf Mille Sept Cent Trente Deux Dirhams, 80 Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir : **Secteur : A, Qualification exigée: A-5, Classe Minimale: 4**

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°8839/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Précolaire & de sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU MAJORATION"
N° : 13/S / 2022

Le 30/11/2022 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres au "rabaïs ou a majoration" de prix n° : 13/S/2022 en trois lots concernant:

Lot	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Lot 1	Travaux de rénovation et de mise à niveau des terrains de sport des lycées qualifiant Mohamed Ben Lachen EL Wazani et Fkih kanouni à la commune territoriale Safi relevant de la direction provinciale de Safi, AREF Marrakech Safi, province Safi	16.000,00 DH (Seize Mille Dirhams)	1 100 784,00 (Un Million Cent Mille Sept Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams)
Lot 2	Travaux d'Aménagement et de Réhabilitation du lycée qualifiant Hidayat Al Islamy à la CT Safi, province de Safi.	16.000,00 DH (Seize Mille Dirhams)	1 090 274,40 (Un Million Quatre Vingt Dix Mille Deux Cent Soixante Quatorze Dirhams, 40 Centimes)
Lot 3	Travaux d'Aménagement et de Réhabilitation de l'internat du lycée qualifiant Al Khourizimi à la CT Safi, province de Safi.	15.000,00 DH (Quinze Mille Dirhams)	1 013 406,00 (Un Million Treize Mille Quatre Cent Six Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir : **Secteur : A, Qualification exigée: A-5, Classe Minimale: 4**

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°8840/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE PRÉSCOLAIRE ET DE SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°50/2022/INV

Le 29/11/2022 à 09 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 50/2022/INV, pour **Travaux de création du Centre de la nouvelle génération lycée collégial Anwal à la commune territoriale Ouled Teima, relevant de la direction provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 1 598880,00 Dhs (Toute Taxe Comprise). (Un Millions Cinq Cent Quatre-Vingt Dix Huit Mille Huit Cent Quatre-Vingts Dirhams Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : Vingt Cinq Mille Dirhams (25 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°8841/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE PRÉSCOLAIRE ET DE SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :52/2022/INV

Le 29/11/2022 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 52/2022/INV, pour **Travaux de Réhabilitation de l'espace d'orientation scolaire aux établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 270000,00 Dhs (Toute Taxe Comprise). (Deux Cent Soixante Dix Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A5	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8843/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE PRÉSCOLAIRE ET DE SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :51/2022/INV

Le 29/11/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 51/2022/INV, pour **Travaux de réhabilitation progressive des établissements d'enseignement pour devenir établissements inclusifs et de réhabilitation des salles de ressources, de qualification et de soutien, relevant de la direction provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 1 215000,00 Dhs (Toute Taxe Comprise). (Un Millions Deux Cent Quinze Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8842/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE PRÉSCOLAIRE ET DE SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :53/2022/INV

Le 29/11/2022 à 15 heures 00 minute, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 53/2022/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000,00 Dhs (Vingt Deux Mille Dhs)	1 340 000,00 Dhs (Un Millions Trois Cent Quarante Mille Dirhams)
2	Travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dhs)	1 120 000,00 Dhs (Un Millions Cent Vingt Mille Dirhams)
3	Travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	15 000,00 Dhs (Quinze Mille Dhs)	1 040 000,00 Dhs (Un Millions Quarante Mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A5	4
2	A	A5	4
3	A	A5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8844/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 AREF DE LA REGION FES MEKNES
 DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB
Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des couts des prestations en DHS TTC	Date et Heurs d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
20/10/2022/DPMY	Achat de mobilier d'enseignement pour le compte de la DP MY YACOUB	5 000,00 DH CINQ MILE DH	119 040,00 DH TTC CENT DIX NEUF MILLE QUARANTE DH TTC	30/11/2022 10h 00mn	
21/10/2022/DPMY	Achat de matériels de bureau pour le compte de la DP MY YACOUB	VINGT CINQ MILLE 25 000,00 DIRHAMS	531 000,00 dh Cinq cent trente et un mille dh tc	30/11/2022 10h 30mn	
22/INV/2022	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'internet du Lycée Collégiale Allal Elouadi à la commune Loudya relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub.	SOIXANTE MILLE 60 000,00 DIRHAMS	Un Million Trois Cent Trente Et Un Mille Huit Cent Cinquante Six Dirhams 00 Cts 1 331 856,00 DH	30/11/2022 11h 00mn	SECTEUR A QUALIFICATION CATRON A.5 CLASSE MINIMALE 4
23/INV/2022	Travaux de construction des murs ou des tronçons des murs de clôture à cinq Etablissements scolaires relevant de la direction provinciale à my yacoub en lot unique	VINGT MILLE 20 000,00 DIRHAMS	Huit Cent Mille Quatre Dirhams 00 Cts 800 004,00 DH	30/11/2022 11h 30mn	SECTEUR A QUALIFICATION A.5 CLASSE MINIMALE 5
10/2022/DPMY	Achat de fournitures de bureau pour le compte de la direction provinciale à my yacoub en lot unique	5 000,00 DH CINQ MILE DH	77 431,20 dh tc SOIXANTE DIX-SEPT MILLE QUATRE CENT TRENTRE ET UN DH 20 CTS TTC	30/11/2022 12h 00mn	Marchés destinés aux PME+ UC + Coopérative + Auto-Entrepreneur

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
 Les concurrents peuvent :
 -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
 -soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
 -soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
 -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
 N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°8845/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم سيدي قاسم
 مجلس إقليم سيدي قاسم
إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022
لغفائدة الموظفين المنتدبين لميزانية مجلس إقليم سيدي قاسم

يعلن رئيس مجلس إقليم سيدي قاسم بأنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022، وذلك يوم الأحد 27 نونبر 2022 بمدينة سيدي قاسم بأماكن سيعلن عنها لاحقاً، لغفائدة الموظفين المنتدبين لميزانية مجلس إقليم سيدي قاسم العتقورين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية إلى غاية الأحد 27 نونبر 2022 وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الدرجة الأصلية	الدرجة الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب العتقورية بشأنها	أجل إيداع الترشيحات
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	يلتج امتحان الكفاءة المهنية لوجه الموظفين العتقورين المنتدبين لميزانية مجلس إقليم سيدي قاسم، العتقورين على صت سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأظارة أو الدرجة الأصلية إلى غاية 27 نونبر 2022	يحدد عدد المناصب العتقورية بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين العتقورين لشروط اللتظافية	يجب أن تصل طلبات الترشيح تحت إشراف السلم الإداري إلى مصالح مجلس إقليم سيدي قاسم في أجل أقصاه 22 نونبر 2022.
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	يلتج امتحان الكفاءة المهنية لوجه الموظفين العتقورين المنتدبين لميزانية مجلس إقليم سيدي قاسم، العتقورين على صت سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأظارة أو الدرجة الأصلية إلى غاية 27 نونبر 2022	يحدد عدد المناصب العتقورية بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين العتقورين لشروط اللتظافية	يجب أن تصل طلبات الترشيح تحت إشراف السلم الإداري إلى مصالح مجلس إقليم سيدي قاسم في أجل أقصاه 22 نونبر 2022.
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يلتج امتحان الكفاءة المهنية لوجه الموظفين العتقورين المنتدبين لميزانية مجلس إقليم سيدي قاسم، العتقورين على صت سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأظارة أو الدرجة الأصلية إلى غاية 27 نونبر 2022	يحدد عدد المناصب العتقورية بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين العتقورين لشروط اللتظافية	يجب أن تصل طلبات الترشيح تحت إشراف السلم الإداري إلى مصالح مجلس إقليم سيدي قاسم في أجل أقصاه 22 نونبر 2022.

N°8846/PA

جامعة سيدي محمد بن عبد الله فاس
 UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES
 المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير بفاس
 ÉCOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION DE FES

AVIS RECTIFICATIF : APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2022

Le Directeur de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Fès porte à la connaissance des soumissionnaires que l'appel d'offre n° 03/2022, relatif à la Location-gérance de la buvette de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Fès.

Publié dans les journaux :

- RISSALAT AL OUMA : n°12268 du 27/10/2022
- Libération : n°9755 du 27/10/2022

Comporte la rectification suivante :

- Le mercredi 23/11/2022 à partir de 10 heures, il sera procédé au siège de l'École Nationale de Commerce et de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix séance publique N°03/2022, concernant la **Location-gérance de la buvette de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Fès.**
- Une séance de visite des lieux a été programmée en date du **11 Novembre 2022 à 15H30min.** Une attestation de visite des lieux sera remise par le Directeur de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Fès aux soumissionnaires.

Au lieu de

- Le lundi 21/11/2022 à partir de 10 heures, il sera procédé au siège de l'École Nationale de Commerce et de Fès à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix séance publique N°03/2022, concernant la **Location-gérance de la buvette de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Fès.**
- Une séance de visite des lieux a été programmée en date du **08 Novembre 2022 à 10H.** Une attestation de visite des lieux sera remise par le Directeur de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Fès aux soumissionnaires.

Le reste du texte sans changement

N°8847/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA
 CERCLE D'AGUELMOUZ
 CAJAD DE MOULAY BOUAZZA
 COMMUNE DE MOULAY BOUAZZA

AVIS D'APPELS D'OFFRE N°4/5/6/2022
 Le 01 décembre 2022 à 11.00/12.00/13.00 heures du matin il sera procédé au bureau du président au siège de la commune de Moulay Bouazza l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres pour l'affermage des biens communaux suivantes:

A O n°	Les biens	L'estimation du montant du marché	Caution provisoires	durée
04/2022	Souk hebdomadaire	51383.33 dirhams	10.000,00 dirhams	du 01/01/2023 au 31/12/2023
05/2022	parking	17133.33 dirhams	5000,00 dirhams	du 01/01/2023 au 31/12/2023
06/2022	Bloc-sanitaires communal	3000,00 dirhams	2000,00 dirhams	du 01/01/2023 au 31/12/2025

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la régie de recettes de la commune, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'administration communale.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau de la régie de recette de la commune de Moulay Bouazza.
 -soit le déposer par voie électronique
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par le Règlement de la Consultation, à savoir :

1° Dossier administratif ET technique comprenant :

- La déclaration sur l'honneur (selon modèle joint au règlement de consultation) ;
- la quittance original du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ;
- pour les groupements : une copie légalisée de la convention constitutive du groupement comme prévue à l'article 157 du décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics ;
- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé;

2° l'offre financière :
 Comprend l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à affermer le bien concerné

N°8848/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 18/2022/INDH

Le **30 NOVEMBRE 2022** à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : **Travaux de construction d'un centre de rééducation physique d'orthoptie et d'orthophonie à hay Lmers Dcheira, dans le cadre de l'INDH, Préfecture Inezgane Ait Melloul**. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **100.000,00 Dhs (Cent mille Dirhams)**
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : **4.600.000,00 Dhs TTC (Quatre millions six cent mille dirhams toute taxe comprise).**

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

a) Pour les concurrents installés au Maroc :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau :

Secteur	Classe	Qualification
A	3	A2

b) Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°8849/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 09/2022

Le **02/12/2022 à 10 :00 H** il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : PRDTS-Contrôle de qualité des travaux de construction de la RP 1902 du PK 0+000 au PK 7+000 sur 7 Km dans la province de Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **4 000.00 Dhs (Quatre mille Dhs).**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **222 090,00 Dhs (deux-cents vingt-deux mille quatre-vingt-dix Dhs, 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- **Dossier Technique comprenant :**
- Pour les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Le certificat de qualification et de classification relatif au :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.7	3

- Pour les entreprises non installés au Maroc :
Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8850/PA

PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT BENI OUAARINE
EL GHARBIA
COMMUNE DE MATMATA

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

La commune de Matmata organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 pour l'accès aux grades classés aux échelles de rémunération de 7 à 11 tels qu'ils sont repartis sur le tableau ci-dessous, ouverts aux fonctionnaires de la dite commune ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans leur grade au 31 Décembre 2022 .

Grade actuel des candidats	Grade de promotion	Nombre de postes	Dernier délais de dépôt des dossiers
<i>Technicien 2° grade</i>	<i>Technicien 1° grade</i>	<i>1</i>	<i>15/12/2022</i>

N°8851/PA

الجمهورية المغربية
وزارة الشؤون الوطنية
والتعاون الدولي والتكوير
والإتقان
المجلس الأعلى للتكوين والتكوير
مجلس خراسان واد تازة
المندوبية الإقليمية لآسرة الازة

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert
AU RABAIS OU MAJORATION

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	Classification demandée
87/2022/INV-IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 2 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE CRARAF AL SERRI COMMUNE SIDI IFNI, RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF Guelmim Oued Noun.	12 000,00 Dhs (DOUZE MILLE DIRHAMS)	432 237,00Dh TTC (QUATRE CENT TRENTE DEUX MILLE DEUX CENT TRENTE SEPT DIRHAMS SIX CENT CENTS TTC).	Le 02/12/2022 à 10h00	[A2]5
88/2022/INV-IFNI	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 5/5 AL KAWARABIMI UNITÉ SCOLAIRE ID ZABOUL COMMUNE SIDI WRABEK - RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN	6 000,00 Dhs (SIX MILLE DIRHAMS).	339 036,00 Dh TTC (TROIS CENT TRENTE-NEUF MILLE TRENTE-SIX DIRHAMS TTC).	Le 02/12/2022 à 11h00	[A5]5

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation

Avis d'appels d'offres ouvert
SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	CLASSIFICATION DEMANDÉE
89/2022/INV-IFNI	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET MOBILIER DE BUREAU POUR LES ESPACES D'ORIENTATION AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADÉMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A SIDI IFNI (LOT UNIQUE)	15000,00 Dhs QUINZE MILLE DHS	82412,00 DHS (HUIT CENT VINGT QUATRE MILLE CENT DEUX DHS TTC)	Le 02/12/2022 à 12H00	ATTENDATIONS DE DIFFÉRENCES

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni, au plus tard le 01/12/2022 à 12H00 (Date et Heure limite du dépôt)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation

المندوبية الإقليمية لآسرة الازة
مجلس خراسان واد تازة
مجلس خراسان واد تازة
البيانات: 051878048 الهاتف: 052887888
العنوان: خانة لتأجيل لآسرة الازة، 53300 ضوايف الواد، 79. هاتف: 052887888

N°8852/PA

STE MORHIR TRANS SARL AU

Transfert du siège social RC N°486621
I- selon la décision de l'associé unique de LA STE MORHIR TRANS SARL AU...

II- Le dépôt légal de modification, a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA...

N° 8853/PA

S.A.R.L.A.U.

Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : FINAL EXPRESS INTERNATIONAL suivant certificat négatif N° 2588577 du 07/10/2022
- Forme juridique : S.A.R.L.A.U
- Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams.

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/10/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

raire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.
- Mr. ABDELMOUÏME FETTOUH, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.
Objet :
- TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE AUTRUI.
- TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. REDOUANE FETTOUH ET MR. ABDELMOUÏME FETTOUH.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 844167 RC N° 560809.

«AIDA NAOURA»

S.A.R.L.d'associé unique. CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société d'associé unique avec les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION «AIDA NAOURA» S.A.R.L.d'associé unique.
OBJET La société a pour objet au Maroc et à l'étranger :
- Toutes opérations immobilières ayant pour but l'achat, la vente, la location, l'aménagement ou l'édification d'immeubles, villas, zones d'habitation, ou complexes touristiques ;
- Toutes activités commerciales et immobilières ;
- Toutes opérations de promotion immobilière ;
- La construction et l'aménagement de toutes constructions ;
- L'achat, la vente de tous produits et matériaux entrant dans les activités ci-dessus ;
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou association en participation ;
- La création de fonds de commerce et leurs mises en gérance libre ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.
SIEGE SOCIAL 55, BOULEVARD MOHAMED V, IMMEUBLE JAKAR APPT 33 GUELIZ MARRAKECH.
DUREE La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

100 parts GERANCE Mr WELSCHE JEREMY PHILIPPE est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus. ANNEE SOCIALE L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre. II DEPOT LEGAL Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 21/10/2022, sous le numéro du registre de commerce 129981.

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES NIDARAT DES HABOUS DE SEFROU SERVICE D'INVESTISSEMENT ET DE LA CONSERVATION DES BIENS HABOUS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 01/N.H.S/B.H/2022

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des investissements et de conservation des biens Habous de la Nidarat des Habous de Sefrou, Derb Miter N°1, il peut également être téléchargé à partir du Site électronique : www.habous.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DH (Cinquante Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42, 44 et l'article 46 de l'arrêté du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 6 Dou Lkiada 1434 (13 septembre 2013) Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des investissements et de conservation des biens Habous de la Nidarat des Habous de Sefrou, Derb miter N° 1 ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 8857/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Education Nationale du Prescolaire et des Sports Academie Regionale d'Education et de Formation de la Region de Casablanca-Settat

DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/E/2022

Le Vendredi 02 décembre 2022 à 10.00h il sera procédé au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale du Précolaire et des Sports de MOHAMMEDIA relevant de l'Académie Régionale d'éducation et de Formation de Casablanca-Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 03/E/2022 relatif à l'achat de denrées alimentaires destinées aux cantines scolaires des établissements d'enseignement primaire dépendant de la Direction Provinciale de Mohammedia, relevant de l'AREF de Casablanca-Settat (En Trois lots séparés)

- Lot N° 1: Farine de Luxe
• Lot N° 2: Confiture d'abricots, Fromage en portion et Biscuit
• Lot N° 3: Conserve de sardine

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : • Lot n°1: Quatre Mille Dirhams (4000,00 DHS); • Lot n°2: Seize Mille Trois Cent Dirhams (16 300,00

DHS). • Lot n°3 : Neuf Mille Deux Cent Dirhams (9200,00 DHS).

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau des Achats et Marchés à la direction provinciale de Mohammedia sise rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également télé-chargé sur le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC est fixée comme suit :

- Lot 1 : Min : Trois Cent Douze Mille Trois Cent Soixante Quinze Dirhams (312 375,00 DHS);
Max : Trois Cent Trente Mille Sept Cent Cinquante Dirhams (330 750,00 DHS);
• Lot 2 : Min : Un Million Deux Cent Quatre Vingt Sept Mille Sept Cent Soixante Six Dirhams, Quatre Vingt Centimes (1 287 766,80 DHS);
Max : Un Million Trois Cent Quarante Dirhams, (1 360 440,00 DHS);

• Lot 3 : Min : Sept Cent Vingt Quatre Mille Six Cent Huit Dirhams (724 608,00 DHS);
Max : Sept Cent Soixante Sept Mille Deux Cent

Trente Deux Dirhams, (767 232,00 DHS);

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1428 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sise à l'adresse indiquée ci-dessus ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ; - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.

N° 8858/PA

المملكة المغربية



وزارة النقل والتجسيك

إعلان

عن فتح باب الترشيح لشغل منصب مدير أكاديمية محمد السادس الدولية للطيران المدني

بناء على القرار رقم 615 بتاريخ 04 سونبر 2022، تعلن وزارة النقل والتجسيك عن فتح باب الترشيح لشغل منصب مدير أكاديمية محمد السادس الدولية للطيران المدني، ويفتح باب الترشيح في وجه المترشحين والمترشحات من ذوي الاختصاص في مجال المؤسسة، حيث يتوجب عليهم تقديم مشروع لتطوير المؤسسة طبقا لمقتضيات المادة 33 من القانون 01.00 المنعلق بتنظيم التعليم العالي، ويجب أن تتوفر في المترشح لشغل المنصب الشروط التالية:

- أن يكون ذا جنسية مغربية؛
- أن يكون حاصلًا على دبلوم التعليم العالي يسمح بالتدريب في المسم 11 أو ما يعاقله؛
- أن يكون متوفرًا على تجربة مهنية بالقطاع العام أو بالقطاع الخاص لا تقل عن خمسة عشر (15) سنة.

ويحسب ملف الترشيح من مقر أكاديمية محمد السادس الدولية للطيران المدني بالدار البيضاء، أو من المواقع الإلكترونية لوزارة النقل والتجسيك www.transport.gov.ma، ابتداء من 07 نونبر 2022،

مسطرة الترشيح:

يودع ملف الترشيح، في سنة (06) نقفور، بالكتابة العامة لوزارة النقل والتجسيك، بشارع الحاج أحمد الشراوي، الحي الإداري أكاد-الرباط، خلال التوقيت الإداري المعمول به في الإدارات العمومية، وذلك ابتداء من 07 نونبر 2022 إلى غاية 25 نونبر 2022.

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- المطبوع التمنجي الموحد للسيرة الذاتية، الذي يمكن سحبه من الموقع الإلكتروني لوزارة النقل والتجسيك www.transport.gov.ma، أو من بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma، ويحمل صورة فوتوغرافية ويعي من طرف المترشح (ة)؛
• مشروع لتطوير أكاديمية محمد السادس الدولية للطيران المدني، والذي يتعين أن يندرج بصفة عضوية في إطار المهام المسندة لمدير المؤسسة، ويجب أن يبرز مشروع التطوير بصفة خاصة:
- مقترحات الإنجاز والتحديد والملائمة التي سيتم العمل بها خلال أربع (4) سنوات؛
- رؤية المترشح (ة) واستراتيجيته (ها) بخصوص التكوين والتعاون والبحث العلمي وتنمية الموارد البشرية والمالية؛
- جميع الأصل والتاثير الأخرى التي من شأنها أن تضمن إشعاع المؤسسة وفتحها على محيطها الاقتصادي والاجتماعي؛
• مجموعة الوثائق المثبتة لتوفر المترشح (ة) على الشروط والمؤهلات المطلوبة لشغل المنصب المشار إليه أعلاه، بما في ذلك قرارات المعادلة للشهادات الأجنبية.

ملاحظة:

يمكن تحميل القرار رقم 615 بتاريخ 04 سونبر 2022، والمطبوع التمنجي وملف الترشيح من المواقع الإلكترونية لوزارة النقل والتجسيك www.transport.gov.ma.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 13/2022/CPD
Séance publique**

Le : 29/11/2022 à 11H00, il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DU TERRAIN DESTINE A ABRITER LE SIEGE ET LE PARC AUX ENGIN ET VEHICULES DU CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH SITUÉ A LA COMMUNE DE M'TALSSA-PROVINCE DE DRIOUCH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Technique du Conseil Provincial de Driouch, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 DHS (Dix Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 376.884,00 DH (Trois Cent Soixante Seize Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil de la Province de Driouch.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 8860/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 12/BG/2022**
Le 01/12/2022 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offre Ouvert sur offres de prix, pour :

ACHAT DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT RATTACHES A LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il

peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

-Le cautionnement provisoire est fixé à : Quinze Mille Dirhams (15.000,00 dh)

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quatre Cent Douze Mille Cent Quatre Dirhams TTC (412 104,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les échantillons et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du chef du Service de logistique relevant du Secrétariat Général de la Province de Khouribga avant le 30/11/2022 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N° 8861/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU,
Direction des Systèmes
d'Information et du Numérique**

**APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 12/2022-DSIN**

Le Mardi 29 Novembre 2022 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Maintenance du matériel informatique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED JANOUUBIA
CAIDAT DE RAS EL AIN
C/.RAS EL AIN CHAOUIA.**

Avie de concours de la capacité professionnelle pour l'accès au grade TECHNICIEN 1er GRADE ECH11.
Vu le décret n° 2-04-403 du 02 décembre 2005 déterminant les conditions d'avancement des fonctionnaires de l'Etat dans le grade et le cadre.

Le président de la commune de RAS EL AIN Chaouia décide

organiser un concours interne pour l'accès au grade de : Technicien 1er grade échelle 11 qui se déroulera à la dite commune le 10 décembre 2022. Participeront à ce concours interne les techniciens 2ème grade échelle 10 de cette commune ayant six ans effectifs Dans le grade de : technicien 2ème grade échelle 10 à condition de présenter une demande de candidature avant la dite du 02/12/2022

N° 8859/PA

et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :
- (Trente-cinq mille Dirhams) 35 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Six cent trois mille sept cent quatre-vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (603 780,00 DH TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'adresse suivante : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal;

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal à l'adresse suivante : Avenue Maâ Al Aynayne- Rabat- Agdal;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8862/PA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SEANCE PUBLIQUE
N° 01 / C.A / PRDTS-
FDR/2022**

Le 30/11/2022 à 10 Heures , il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :

REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX CONCERNANT LES ETABLISSEMENTS DE SANTE AUX COMMUNES D'OULED YAICH ET OULED SAID EL OUED- PROVINCE DE BEN-MEL-LAL.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

* Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

816.666,66 Dh (Huit Cent Seize Mille Six Cent Soixante Six Dirhams, 66 Cts)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

Les Architectes peuvent :
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la santé et de la protection de Béni- Mellal (D.B.M/SM).

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau précité.

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

• Une visite des lieux, est prévue le 17/11/2022 à 10 Heures, rendez vous à la division des Equipements (D.E), à la wilaya. (présence obligatoire).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 8863/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceïma

de la Région de l'Oriental
Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale
Tétouan

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 25/DMST/2022
(SEANCE PUBLIQUE)**

Lejeudi 08/12/2022 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan sise à l'Hôpital civil Saniatrmal route de Martil, l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Achat des équipements medico-techniques destinés au dispensaire de santé DAR ALLALOU et à l'unité de lutte anti tuberculose(LAT) du CDTMR relevant de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la délégation Sise à l'Hôpital civil Saniatrmal route de Martil, il peut également être téléchargé à partir du

portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 8864/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province el Kelaa des Sraghna
Commune Ouled Aamer**



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم قلعة السراغنة
جماعة أولاد أعمار

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 05/2022

Le 01/12/2022 à 11 heures du matin, Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune ouled aamer , à l'ouverture des plis relatifs à l'appels d'offre sur offres de prix suivant :

**AOO N° 05/2022 : RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RESEAU BT (2fils)
D'UN GROUPE DE FOYERS AUX DIVERS DOUARS DE LA COMMUNE OULED
AAMER (Douar ouled aamer – douar ouled nacer – douar ayoub – douar ouled aarif – douar
laasakria – douar ait el hand – douar gouchanate – douar boujniba).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés pendant les heures ouvrables du bureau des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dh (dix mille dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 467 179,60 dhs (QUATRE CENT SOIXANTE SEPTÉ MILLE CENT SOIXANTE DIX NEUF DIRHAMS,60 CTS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publique

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

* Pour les concurrents installés au Maroc
Le certificat conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

	Secteur	Qualification	Classe minimale
Système de qualification et de classification	J	J5	4

* Pour les concurrents non installés au Maroc
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°8865/PA



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Amouddou
 08:40 : Rihlat Al Khat Maghrebi
 09:40 : Koloub-Tayha
 10:40 : Mrahba Bishabi S2
 11:10 : Capitaine Hajiba
 11:30 : Oussrati 2022
 12:30 : Sihatouna
 12:40 : Capitaine Hajiba
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Rdat Lawalida S1
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Mâa Mahibati
 17:00 : Haya Āala Falah
 18:00 : Wala Āalik Al Massir
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Mrahba Bishabi S2
 19:20 : Yaoumiat Andi Holm
 19:30 : Zouaji Mouhal
 19:50 : Rouh Al Mouatana
 20:00 : Capitaine Hajiba
 20:15 : Capitaine Hajiba
 20:30 : JT Principal
 21:30 : Joudia
 22:30 : Omrane Bayna El Bir wa El Bahr
 23:30 : Dernier Bulletin D'information
 23:50 : Mâa Mahibati
 02:20 : Wala Āalik Al Massir
 02:50 : Rdat Lawalida S1
 03:30 : Koloub-Tayha
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Amouddou
 06:00 : Rihlat Al Khat Maghrebi



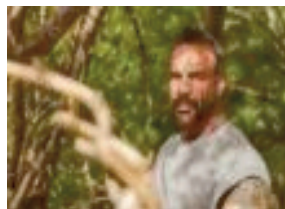
05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hivat bladi
 06:25:00 : SABAHYAT 2M
 07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:55:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 09:40:00 : SERIE : OUCHEN
 10:15:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:20:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA
 11:05:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:15:00 : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STAR-LIGHT
 13:20:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 13:35:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:35:00 : SERIE : OUCHEN
 15:05:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 16:30:00 : SABAHYAT 2M
 17:25:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
 17:25:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi
 17:30:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO
 17:40:00 : MAGAZINE : POP UP
 17:50:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:00:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 18:50:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STAR-LIGHT
 18:55:00 : MAGAZINE : WALIMA M3A HALIMA
 19:00:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 19:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:30:00 : METEO
 20:35:00 : ECO NEWS
 20:45:00 : AL MASSAIYA
 21:15:00 : METEO
 21:15:00 : ECO NEWS
 21:25:00 : MAGAZINE : DREAM ARTIST
 23:00:00 : MAGAZINE : 2M MAG
 00:00:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 00:45:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:30:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 02:45:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
 03:40:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
 04:25:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 05:10:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h25 : Tfou
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Les origines du péché : Téléfilm
 14h40 : Les origines du péché : Téléfilm
 16h30 : Star academy : Divertissement
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h00 : C'est Canteloup
 20h10 : La grande incruste 2 : Divertissement
 22h35 : La grande incruste 2 : Divertissement
 00h35 : Euro millions
 00h40 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Maternelles
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série



11h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : Un si grand soleil : série
 20h10 : Histoires d'une nation : Série doc
 23h05 : Les identités de Mona Ozouf : Film
 00h10 : Affaire conclue
 02h20 : Séville la mauresque : Documentaire
 02h50 : Pays et marchés du monde
 03h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h55 : Chacun son tour



05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Les reines du shopping
 17h40 : Objectif Top Chef : Magazine
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : La France a n incroyable talent : Divertissement
 22h20 : La France a n incroyable talent : Divertissement
 23h20 : Les incroyables talents de la musique : Divertissement
 00h45 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h50 : Le dessous des cartes : l'essentiel : Magazine
 19h55 : Des vaccins et des hommes : Documentaire
 21h25 : Covid : 100



jours pour éviter la pandémie
 22h55 : La molécule miracle
 23h55 : Philosophie : Magazine
 00h20 : Arte reportage
 01h15 : The other side of the river : Documentaire



06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 07h30 : Littoral
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outre-mer Je mag
 10h25 : Outre-mer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Rex : Série
 15h15 : Duels en familles le match des régions : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu



17h30 : Le 18-30
 18h00 : Le 19-20
 19h20 : Plus belle la vie : série
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Bellefond : Téléfilm
 21h45 : La stagiaire : Série
 23h25 : Votre télé et vous
 00h10 : Libre court sources
 02h20 : Le 3615 ne répond plus
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h20 : Slam
 03h55 : Question pour un champion



Le Raja signe son premier carton de la saison en Botola



Le Raja de Casablanca s'est octroyé 3 points, en corrigeant la Jeunesse sportive Salmi (1-4) à l'occasion de la 8e journée de la Botola Pro D1, samedi, au stade El Bachir de Mohammedia. Le premier but a été inscrit à la 15e minute par Gibrel Sillah en faveur de la JSS. Les

Vert et blanc sont revenus à la marque à la 26e minute avec un penalty tiré par Mohamed Nahiri. Le Raja a pris l'avantage grâce à une réalisation de Mohamed Azrida à la 39e minute, un but de Zakaria Hadraf à la 60e minute et une réalisation de Soufiane Benjida à la 90e+4 minute.

Dans l'autre match disputé samedi au complexe sportif de Fès, le Maghreb de Fès (MAS) s'est imposé face au Mouloudia d'Oujda (MCO) par 2 buts à 1.

Les Fassis ont débloqué le compteur à la 10e minute avec un penalty signé Mohammed El Fkih. Le MCO a recollé au score à la 28e minute avec une réalisation de Paul Bassene. Le MAS a pris l'ascendant à la 58e minute avec un penalty tiré par Oussama Darfalou.

Vendredi au stade El Massira de Safi, l'Olympique de Safi et le Difaâ d'El Jadida ne se sont pas départagés (0-0). Quant au deuxième match avancé vendredi, il a vu le Hassania d'Agadir (HUSA) prendre le meilleur par 2 à 1 sur le Chabab de Mohammédia (SCCM).

Le Hassania d'Agadir a ouvert le score à la 19e minute sur penalty signé Youssef Mehri. Le SCCM est revenu à la marque à la 27e minute avec une réalisation d'Oussama El Mlioui. Le HUSA a pris le dessus à la 90+3 grâce à un but d'Abdelaziz Kaidi.

Les deux derniers matches comptant pour cette journée, ultime acte avant la trêve pour laisser place au Mondial, devaient opposer hier l'OOCK à l'IRT et le WAC à l'UTS. Quant aux rencontres FUS-RSB et MAT-ASFAR, elles ont été reportées en raison de l'engagement des Berkanis et des Militaires en compétition continentale.

Tirage au sort de la Ligue des Champions et de la Coupe de la CAF

Le tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des Champions africaine et de la Coupe de la CAF aura lieu le mercredi 16 novembre, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

Le tirage au sort aura lieu au Caire, en Egypte, à partir de 13h00, a précisé l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site internet.

Les équipes qui participeront à la phase de groupes de la Ligue des Champions de la CAF sont déjà connues tandis que les équipes participant à la Coupe de la Confédération de la CAF doivent attendre la conclusion du deuxième tour préliminaire additionnel de la compétition dont les matchs retour auront lieu le 9 novembre.

Ci-après les 16 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Ligue des Champions :

Al Ahly (Egypte), Al Hilal (Soudan), Al Merrikh SC (Soudan), Atletico Petroleos (Angola), Coton Sport (Cameroun), CR Belouizdad (Algérie), Espérance Tunis (Tunisie), Horoya (Guinée), JS Kabylie (Algérie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja CA (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Vipers SC (Ouganda), Wydad AC (Maroc), Zamalek (Egypte), AS Vita Club (RD Congo).

Ligue des Champions dames

L'AS FAR s'est imposée face au club libérien de Determine Girls sur le score de 2 à 0, samedi soir au stade Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat, lors de la 3e et dernière journée (groupe A) du 1er tour de la Ligue des Champions féminine de la CAF (Maroc-2022).

Les Militaires, déjà qualifiées pour les demi-finales, l'ont emporté grâce à des buts signés Oumaima Harcouch (47e) et Ibtissam Jraïdi (78e).

A la faveur de ce succès, l'AS FAR signe un carton plein et termine en tête de la poule A avec 9 points.

L'autre billet en jeu dans ce groupe pour accéder au dernier carré a été décroché par le club tanzanien de Simba Queens, vainqueur de l'équipe zambienne de Green Buffaloes (2-0) sur le pelouse du Grand stade de Marrakech.

Double confrontation amicale Maroc/Irlande

La sélection marocaine féminine de football disputera deux rencontres amicales face à l'Irlande, les 11 et 14 novembre dans la ville espagnole de Marbella, dans le cadre des préparatifs des Lionnes de l'Atlas pour le Mondial 2023 prévu en Australie et en Nouvelle Zélande.

Lors de la phase finale du Mondial, le Onze national évoluera dans le groupe H avec l'Allemagne, la Corée et la Colombie.

Voici, par ailleurs, la liste des joueuses convoquées par le sélectionneur national Reynald Pedros :

Safia Boutini (Renaissance Berkane), Assia Zahir (Chabab Mohammedia), Salma Amani (FC Metz/France), Imane Abdelahad (Sporting Casablanca), Nahla Nakkach Elodie (Servette Chênois/Suisse), Hajar Jbilou (Renaissance Berkane), Nisrine Chad (Lille/France), Rokia Mazraoui (Genk/Belgique), Imane Ghazouani (Issy France), Anissa Belkassi (US Orléans/France), Sabah Seghir (Sampdoria/Italie), Samia El Hassani (SC Telstar/Pays-bas), Maroua Hassani (Yezeur Allier Auvergne/France), Samia Fikri (Montauban/France), Kaoutar Bentaleb (Sporting Casablanca), Imane Saoud (Servette Chênois/Suisse), Eva Allice (Le Mans/France), Rosella Ayane (Tottenham/Angleterre), Yasmine Lemrabet (Levante/Espagne), Soukaina Ouezraoui Diki (Bruges/Belgique), Ibtissam Bouharath (Michelin/Belgique), Meriem Atik (Viera/Espagne) et Sanae Daoudi (Guingamp/France).

Deuxième étape du 9^{ème} Challenge international de la Marche verte

Le cycliste allemand Heiko Homrighausen remporte le GP Oued Eddahab

Le cycliste allemand Heiko Homrighausen a remporté, samedi à Tarfaya, le Grand Prix Oued Eddahab, au terme de la 2^{ème} étape de la 9^{ème} édition du Challenge international de la Marche Verte de cyclisme.

Le coureur-cycliste allemand s'est adjugé cette étape reliant les villes de Laâyoune et Tarfaya sur une distance de 98,6 km, en 2h33mn12 sec, soit une moyenne de 38,61 km/h.

Il a devancé le cycliste émirati Ahmed Al Mansouri et le cycliste marocain Youssef Bdadou (Equipe nationale), arrivés respectivement en 2^e et 3^e positions, tandis que Anouar Rahmou (Equipe régionale du Maroc) a occupé la 4^e place, ayant enregistré le même temps.

Placé sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI, ce challenge est organisé par la Fédération royale marocaine de cyclisme (FRMC), en collaboration avec l'Union cycliste

internationale, dans le cadre des festivités marquant le 47^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Cette course a connu la participation des coureurs représentant les équipes nationales des Emirats Arabes Unis, du Sultanat d'Oman et de Mauritanie, ainsi que des équipes continentales d'Allemagne, des Pays-Bas, de Slovaquie, des Emirats Arabes et du Maroc (Sidi Ali Unlock).

Le Challenge international de la Marche Verte qui se poursuivra jusqu'au 6 avril courant connaît la participation des équipes représentant neuf pays, outre le Maroc, qui est représenté par trois sélections (nationale, régionale et olympique).

Cette manifestation sportive, devant s'achever hier, est scindé en trois courses, à savoir le "Grand prix Sakia El Hamra", "le Grand Prix Oued Eddahab" et "le Grand prix Al Massira".



La première course s'est déroulée sur un parcours de 140 km entre Laâyoune et Boujdour, la deuxième relie Laâyoune et Tarfaya (98,6 km), tandis que la 3^e course devait se dérouler hier en circuit fermé entre Laâyoune et El Marsa.

Après la neuvième édition du Challenge International de la Marche Verte, aura lieu la 10^e édition du Challenge international de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, prévue du 8 au 11 novembre dans la région

de Guelmim-Oued Noun.

Trois trophées en trois étapes seront disputés lors de cette édition, à savoir le Trophée Princier (1^{ère} étape Guelmim -Tan Tan -125,4 km, le 8 novembre), le Trophée de l'anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan (2^e étape Guelmim- Sidi Ifni - 121,5 km, le 10 novembre) et le Trophée de la Maison Royale (3^e étape Guelmim-Sidi Ifni -Tiznit- 130,5 km, le 11 novembre).



La difficile mission de Hoalid Regragui



Une mission difficile attend le nouveau sélectionneur du Maroc, Hoalid Regragui: trouver des repères après seulement trois mois en poste, et faire oublier Wahid Halilhodzic, évincé juste avant le Mondial-2022.

Son objectif ? Que les Lions de l'Atlas atteignent le premier quart de finale de leur histoire au Mondial.

Auréolé d'une saison flamboyante à la tête du Wydad Casablanca, champion d'Afrique et du Maroc en titre, l'expérimenté sélectionneur tentera d'insuffler une dynamique similaire à

l'équipe nationale.

"C'est une opportunité extraordinaire pour un ex-joueur comme moi, qui a porté le maillot de la sélection plus d'une quarantaine de fois", a déclaré Walid Regragui dans un entretien diffusé par Canal+, se disant prêt "à relever le challenge", rapporte l'AFP.

Le défi est de taille mais le pugnae quadragénaire au crâne chauve est réputé pour sa forte personnalité, sa ténacité et une mentalité de gagnant.

Il est le premier entraîneur national marocain depuis 2016, succédant au Franco-bosnien Halilhodzic (2019-2022) et au

Français Hervé Renard (2016-2019).

Son arrivée fin août a permis le retour de la star Hakim Ziyech (Chelsea) qui avait annoncé précédemment sa retraite internationale sur fond de brouille avec "coach Wahid".

"C'est un joueur qui aime son pays et il l'a prouvé dès ses débuts en choisissant de défendre les couleurs du Maroc", a justifié le nouveau coach marocain il y a quelques semaines. "Je préfère des joueurs qui ont du caractère. Avec des moutons, vous ne pouvez rien gagner, il faut des lions".

Après avoir fait ses premières

armes en tant qu'entraîneur du Fath Union Sport entre 2014 et 2020, le club qu'il mène à son premier titre national en 2016, Regragui passe pendant quelques mois par le club qatari Al-Duhail avant de rejoindre le Wydad Casablanca il y a un an.

Depuis, l'ex-défenseur marocain a réussi à empocher avec le Wydad la dernière Ligue des champions d'Afrique (CAF), aux dépens du grand rival égyptien Al-Ahly (2-0), et à conserver sa couronne de champion du Maroc en 2022.

Né à Corbeil-Essonne, en banlieue parisienne, de parents originaires de Frideq, il a commencé sa carrière sportive sur le tard, en 1998 avec le Racing Club de France (RCF), alors en Nation.

Parallèlement, il a tenu à réaliser le rêve de son père en décrochant un diplôme universitaire en sciences économiques et sociales.

Il s'illustre ensuite à Toulouse (1999-2001) puis Ajaccio (2001-2004).

Ses performances lui valent d'être appelé en sélection nationale marocaine avec laquelle il disputera 45 matches et une finale de la Coupe d'Afrique en 2004, perdue contre la Tunisie.

Après cette CAN remarquée, l'élégant arrière droit rejoint durant deux saisons le Racing de Santander, en Espagne, avant de retourner en France pour évoluer

à Dijon et Grenoble puis de décrocher les crampons.

Il envisage alors une carrière d'entraîneur et commence comme adjoint du sélectionneur des Lions Rachid Taoussi en 2013.

Les années suivantes, Walid Regragui remporte la Coupe du Trône en 2014 puis le championnat en 2016 avec le FUS, brisant l'hégémonie des deux géants casablancais, le Raja et le Wydad.

Il devient ainsi l'un des entraîneurs marocains les plus courtisés de sa génération, apprécié pour son style offensif -- on a reproché à Halilhodzic un jeu trop fermé -- qui a conquis les supporters des "Rouges".

Le coach séduit aussi par sa verve caustique et des propos sans filtre.

"Je fais des déclarations spontanées et d'autres calculées, c'est aux journalistes de les distinguer", s'amuse-t-il.

"Je ne m'intéresse pas aux réactions que provoquent mes propos. Je travaille avec dévouement et quand je m'exprime, je le fais sincèrement", dit-il encore.

À la tête des Lions de l'Atlas, Regragui devra porter les attentes de toute une nation fanatique du ballon rond.

Et tenter de faire mieux que la sélection marocaine de 1986, première équipe africaine de l'histoire à atteindre un huitième de finale du Mondial.

Participation marocaine au Mondial

Le Maroc brille au Mexique-1986 et force l'admiration en France-1998

La sélection marocaine de football a signé sa première participation au Mondial en 1970 au Mexique, soit quinze ans après la création de la Fédération Royale marocaine de football.

À la faveur de cette qualification, les Lions de l'Atlas ont été la deuxième sélection arabe à atteindre le Mondial après l'Égypte en 1934 en Italie.

Le Maroc avait empêché un seul point lors de cette participation inaugurale après trois matches disputés contre l'Allemagne de l'Ouest, la Pérou et la Bulgarie.

Après cette première qualification, le Maroc n'a pas réussi à atteindre la phase finale des éditions suivantes et dû attendre jusqu'en 1986 (Mexique) où il a signé la meilleure participation de son histoire à la grand-messe du football mondial.

Emmenée par une génération en or, à l'image de Mohammed Timoumi, Abderrazzak Khayri, Aziz Bouderbala et Krimou, l'équipe nationale a déjoué les pronostics et atteint le deuxième tour du tournoi.

Lors de la phase de groupes, les coéquipiers de Baddou Zaki avaient fait match nul face à la Pologne et l'Angleterre avant de battre le Portugal (3-1).

Au deuxième tour, la sélection marocaine avait été éliminée difficilement par le futur finaliste malheureux, l'Allemagne de l'Ouest (1-0).

La pire participation de l'équipe nationale au Mondial a été en 1994 aux États Unis d'Amérique, où le Onze national avait été battu par la Belgique (1-0), l'Arabie Saoudite (2-1) et les Pays-bas (2-1).

En 1998, le Maroc a réussi à embellir son image et créer la sensation lors du Mondial français en faisant match nul d'entrée face à la Norvège (2-2), grâce à des réalisations de Mustapha Hajji et Abdeljalil Hada (Camacho). Les Lions de l'Atlas se sont inclinés logiquement, par la suite, face au Brésil, finaliste malheureux, sur le score de 3 buts 0, avant de l'emporter haut la main (3-0) face à l'Écosse.

La défaite de la Seleçao, à la surprise générale, contre la Norvège lors de la dernière journée a permis aux

deux pays d'accéder au prochain tour, après un "complot" décrié par le monde entier, alors que les Lions de l'Atlas sont sortis la tête haute de ce Mondial.

Après une absence de 20 ans, la sélection marocaine, sous la houlette de l'entraîneur français Hervé Renard, s'est qualifiée pour le Mondial Russie-2018. Les Lions de l'Atlas n'ont pas été épargnés par le tirage au sort qui les a placés dans une poule comprenant l'Espagne, le Portugal et l'Iran.

Les coéquipiers de Mehdi Benatia ont rendu une bonne copie face à l'Iran avant de s'incliner dans les derniers souffles de la rencontre avec un but contre son camp signé Aziz Bouhaddouz. Lors de la deuxième journée, les Lions de l'Atlas ont sorti le grand jeu face au Portugal, qui finira par l'emporter sur le score écriqué de 1-0, grâce à sa star Cristiano Ronaldo. L'équipe nationale étant déjà éliminée, a joué sans complexe face à l'Espagne, qu'elle a failli battre avant de faire match nul (2-2) et quitter le tournoi avec un seul point à son compte.

Et voilà le Maroc présent à l'Édi-

tion suivante, Qatar-2022, qu'il a atteint après sa victoire sur la RD Congo par 4 buts à 1 en barrage retour, à Casablanca.

Reste à savoir quelle prestation

rendront les hommes du nouveau sélectionneur national Hoalid Regragui qui évolueront dans une poule constituée de la Belgique, du Canada et de la Croatie.

La liste élargie de 32 joueurs de l'EN sans Hamdallah

Gardiens : Yassine Bounou (Séville FC/ESP), Munir Mohamedi (Al Wehda La Mecque/KSA), Anas Zniti (Raja Casablanca), Ahmed Reda Tagnouti (Wydad Casablanca)

Défenseurs : Achraf Hakimi (Paris SG/FRA), Noussair Mazraoui (Bayern Munich/GER), Nayef Aguerd (West Ham/ENG), Badr Benoun (Qatar SC), Samy Mmaee (Ferencváros/HUN), Romain Saïss (Besiktas/TUR), Yahya Attiat Allah (Wydad Casablanca), Javad El Yamiq (Valladolid/ESP), Achraf Dari (Brest/FRA), Hamza El Moussaoui (RS Berkane)

Milieux de terrain : Sofyan Amrabat (Fiorentina/ITA), Younès Belhanda (Adana Demirspor/TUR), Selim Amallah (Standard de Liège/BEL), Ilias Chair (Queens Park Rangers/ENG), Azzedine Ounahi (SCO Angers), Yahya Jabrane (Wydad Casablanca), Abdelhamid Sabiri (Sampdoria/ITA), Amine Harit (Olympique de Marseille/FRA)

Attaquants : Hakim Ziyech (Chelsea/ENG), Soufiane Rahimi (Raja Casablanca), Munir El Haddadi (Getafe/ESP), Ayoub El Kaabi (Hatayspor/TUR), Youssef En-Nesyri (Séville FC/ESP), Abdessamad Ez-zalzouli (Osasuna/ESP), Zakaria Aboukhilal (Toulouse FC/FRA), Sofiane Boufal (SCO Angers), Ryan Mmaee (Ferencváros/HUN), Walid Cheddira (Bari/ITA/D2)

Redonner vie aux déchets électroniques

Sous un parasol rafistolé le protégé du soleil, Ismaël Alioum farfouille dans des amas de déchets électroniques en quête de matériaux à récupérer: dans le quartier des ferrailleurs de Yaoundé, la capitale du Cameroun, l'activité informelle bat son plein tandis qu'une ONG propose une alternative durable pour gérer ces déchets.

Au Cameroun, le traitement des tonnes de déchets électroniques produits chaque année est essentiellement aux mains d'acteurs informels, formés sur le tas, "en observant au jour le jour", reconnaît Ismaël Alioum.

Selon le ferrailleur, les opérateurs chinois et indiens sont très actifs dans la filière et s'approvisionnent essentiellement auprès des acteurs du secteur informel.

Sans gants, ni masque de protection, l'homme de 46 ans martèle un vieux régulateur de tension. "Le fer et le plastique sont très recherchés", explique-t-il, les mains pleines de boue. A ses côtés, trois jeunes hommes munis de tournevis et de couteaux s'attaquent eux aussi à de vieux appareils électroniques.

"Ils prélèvent ce qui est utile et abandonnent le reste dans la nature, y

compris ce qui est toxique pour l'environnement", déplore Armel Poughela, directeur de Solidarité technologique, une ONG qui propose une alternative au secteur informel en donnant une nouvelle vie à ces équipements dans le respect des normes environnementales.

"Les déchets électroniques comportent des substances nocives qui peuvent provoquer chez l'homme des maladies telles que le cancer quand elles sont rejetées dans la nature", souligne Didier Yimkoua, militant écologiste et président de l'ONG World Action Phyto Protectio.

"Quand les ferrailleurs cassent des tubes cathodiques, il y a du mercure ou du plomb qui s'échappe, ce qui est dangereux pour eux et pour les populations", lance-t-il.

En 2012, le Cameroun a adopté une loi sur la gestion des déchets électroniques faisant de Solidarité technologique, fondée en 2011, un des premiers opérateurs à obtenir un agrément de l'Etat pour exercer cette activité. Quelque 25 opérateurs en bénéficient, mais seulement deux sont actifs sur le terrain.

L'ONG récupère les appareils défectueux auprès des entreprises et des



ménages, pour "éviter que les déchets ne se retrouvent à la poubelle", explique Augustin Kenné, chef de la section démantèlement.

Les collectes se font désormais sur rendez-vous grâce au travail de sensibilisation de l'ONG, se réjouit Camille Ndomo, employé de Solidarité technologique, qui charge sur son tricycle une plaque à gaz, un écran LCD et un téléphone fixe tout juste récupérés dans une maison du quartier Ewonkan, à l'Est de Yaoundé.

Dans les locaux de l'association,

une dizaine d'employés armés de gants et de masques trient, lavent, puis démontent de vieux écrans, des carcasses d'ordinateurs ou encore des fils électriques, avant de les réparer pour les vendre à moindre coût dans leur boutique.

Selon Armel Poughela, le Cameroun est le premier pays africain à avoir légiféré sur la gestion des déchets électroniques. Une loi contraignante encadre l'activité et exige notamment des permis environnementaux pour toute personne souhai-

tant travailler dans ce secteur.

"Au cours des trois dernières années, nous avons collecté 130 tonnes de déchets en moyenne par an", détaille Armel Poughela, qui précise qu'une "cinquantaine" de tonnes de déchets ont été "valorisés" (réutilisés) ou détruits.

Les déchets que l'ONG ne peut détruire ou transformer sur place sont acheminés chez des partenaires à Doula, la capitale économique, et en Europe où l'expertise dans le domaine est plus développée.

Aucune étude ne permet d'évaluer la quantité de déchets électroniques produits par les entreprises et les ménages au Cameroun, mais leur recyclage demeure faible, "car l'activité n'est pas rentable", souffle Armel Poughela, notamment en raison du manque d'infrastructures. "Il faut parvenir à un traitement d'un volume de 5.000 tonnes par an pour couvrir les charges", ajoute-t-il.

Pour atteindre cet objectif, l'ONG mise sur la construction d'une usine pour broyer et incinérer les déchets qui ne peuvent être valorisés. "On a obtenu un site d'un hectare à Doula, mais on n'a pas encore les financements nécessaires", conclut M. Poughela.

Recettes

Gratin de pâtes au poulet



Ingrédients :

500 g de pâtes
4 blancs de poulet
2 oignons
250 g de gruyère râpé
30 cl de crème fraîche épaisse
2 c à soupe de curry en poudre
Huile d'olive
Sel

Préparation :

Préchauffer le four en à 200°C (th 7). Découper les blancs de poulet et les oignons en morceaux.

Faire cuire les pâtes dans un grand

volume d'eau selon le temps noté sur le paquet et saler au moment de l'ébullition.

Pendant ce temps, verser de l'huile d'olive dans une poêle et faire dorer le poulet et les oignons pendant 10 minutes.

Égoutter les pâtes et les déposer dans la poêle.

Dans un bol, mélanger le curry et la crème fraîche puis verser dans la poêle.

Mélanger et faire revenir pendant 2 minutes puis déposer le tout dans un plat à gratin.

Recouvrir de gruyère râpé et faire gratiner environ 10 minutes au four.

Les vagues de chaleur coûtent davantage aux pays pauvres

Les vagues de chaleur, à l'intensité accrue par le changement climatique, ont un coût qui se compte en milliers de milliards de dollars pour le monde, mais leur impact économique est bien plus important sur les pays les plus pauvres, renforçant ainsi les inégalités, a calculé une nouvelle étude.

"Le coût de la chaleur extrême a été disproportionnellement enduré par les pays et régions les moins responsables du réchauffement de la planète, et c'est une tragédie", a déclaré à l'AFP Justin Mankin, professeur au Dartmouth College, et l'un des deux auteurs de cette étude publiée dans la revue Science Advances.

"Le changement climatique intervient dans un paysage d'inégalités économiques, et agit en les amplifiant", a-t-il ajouté.

Entre 1992 et 2013, les périodes de chaleur extrême ont coûté des milliers de milliards de dollars à l'économie mondiale, selon cette étude.

Mais alors que dans les pays les plus riches, les pertes équivalaient à 1,5% du PIB annuel par habitant, pour les pays les plus pauvres, ce coût était de 6,7%.

La raison de cette différence est simple: les pays les plus pauvres sont pour beaucoup ceux situés au niveau des tropiques, ayant donc un climat plus chaud. Ainsi, lors d'une vague de chaleur, les températures deviennent exceptionnellement hautes.

Ces résultats résonnent fortement à quasiment une semaine de l'ouverture de la COP27. La question des compensations réclamées par les pays les plus vulnérables, disproportionnellement affectés quoique les moins responsables du changement climatique, de-

vrait y être l'un des points de débat clé.

Les coûts entraînés par les canicules viennent de multiples secteurs: d'abord l'agriculture, avec par exemple des récoltes destinées à l'exportation moins abondantes. Les problèmes de santé entraînent aussi un poids pour le système de soin, et la surmortalité prive de main d'œuvre. Les travailleurs en extérieur, comme dans le secteur de la construction, sont moins productifs. Des infrastructures, comme des routes ou des rails, peuvent même parfois fondre, et bloquer les transports.

Pour leurs calculs, les chercheurs se sont concentrés sur les cinq jours de chaleur extrême chaque année. Ils ont mené leur étude au niveau régional, les vagues de chaleur étant des événements localisés.

"L'idée générale est de regarder les variations de chaleurs extrêmes, (...) et de voir dans quelle mesure cela se reflète dans les variations de la croissance économique" de chaque région, a expliqué Justin Mankin. "Puis, dans un second temps, on regarde comment le changement climatique causé par les humains a influencé ces chaleurs extrêmes", en s'appuyant sur des modèles internationaux.

Les résultats obtenus sont certainement sous-estimés, selon l'étude.

D'abord parce que la mesure choisie des cinq jours d'extrême chaleur par an ne reflète pas la fréquence accrue de ces vagues, ou leur durée. De plus, d'autres coûts, comme ceux des incendies rendus ainsi plus propices, ne sont pas pris en compte.

Mais déjà, "le fait que les conséquences économiques de la chaleur extrême seule soient si grandes devrait tous nous faire réfléchir", estime le chercheur.